LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 47 Saint-Boniface, du 7 mars au 13 mars 1986



SFM: LA SUITE EN NOVEMBRE

Les quelque 300 participant(e)s à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine ont approuvé la tenue d'États Généraux au mois de novembre. But de l'opération: préciser le mandat de la SFM, développer une vision globale à long terme. Les détails en page intérieures.

Spécial élections

- 18 MARS
- OPINION ÉLECTORALE
- PORTRAIT ÉLECTORAL
- LE POINT ÉLECTORAL

SPÉCIAL AUTOMOBILE

Avec l'arrivée du printemps, c'est le temps de s'occuper de la voiture. Gérard Privé en sait quelque chose!



HOCKEY

Yvan Cournoyer a laissé sa marque à Sainte-Anne-des-Chênes. Voir page 17.



4 PRIX RIEL DÉCERNÉS

Les Riel 86. Notons que Michel Roy a accepté son prix conjointement avec son équipe. De gauche à droite: Michelle Boulet, Cécile Bahuaud, René Desaulniers, France Lemay, Aline Taillefer, Charles Fillion, Augustine Abraham *(qui a accepté le Riel au nom de son père)*, Chantal Fréchette, Louis Paquin, Michel Roy, Vincent Dureault et Ginette Boulianne.

Voir page 19

Ils sont finis les beaux jours du fever-swamp socialism

À une semaine et des poussières de l'élection, le doute n'est plus permis: le syndrome Lyon continue de se faire sentir.

C'est la seule explication possible pour comprendre la campagne électorale des conservateurs de Gary Filmon. On se doutait bien que les stratèges bleus n'avaient pas oublié que les outrances verbales de l'ancien premier ministre ont coûté au PC la victoire en 1981. Mais de là à penser que la stratégie des conservateurs pour reprendre le pouvoir était d'endormir les électeurs!

Et encore. Il y a mieux. Non seulement les progressistes-conservateurs renoncent à faire des vagues, mais en plus ils font toutes sortes de promesses sociales pour paraître (presque) plus néo que feu Tommy Douglas.

On aurait vraiment pu penser que les experts partisans et indépendants, à une dizaine de jours du vote, finissent par cerner les tactiques des partis dans la course. C'est quand même pas facile de garder des cartes dans sa main à deux doigts du scrutin. Eh bien les bleus ont au moins réussi ça.

Si la 33e élection générale manitobaine n'était qu'une partie de poker, Gary Filmon aurait déjà gagné, tellement l'adversaire avoue publiquement sa confusion.

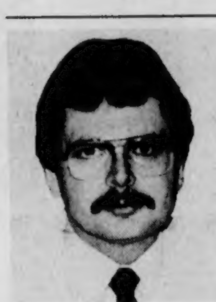
"We can't figure out what they are doing or why. We can't read their campaign at all" a confié un néo à Arlene (*Under The Dome*) Billinkoff. Le candidat NPD dans le comté de Lac du Bonnet se montre tout aussi confondu: *"I don't know what they are doing and what they have up their sleeves".*

Esprit libéral

«Comment se fait-il que tout le monde essaie d'être libéral pendant les campagnes électorales?» s'est demandée à haute voix la patronne des libéraux manitobains, Sharon Carstairs.

Il paraît que cette question intéressante a été posée avec une pointe d'ironie. Heureusement. Car sinon, une confusion aurait peut-être pu se glisser dans notre esprit.

On aurait pu penser qu'être libéral, ça voulait dire se mettre le moins de monde possible à dos tout en faisant un maximum de promesses plus ou moins démagogiques pendant les 35 jours que dure la campagne électorale.



Bernard BOCQUEL

18 MARS

Il ne fait aucun doute que les conservateurs ont décelé dans leurs sondages quelque chose que les sondeurs du NPD n'ont pas trouvé. Ce n'est sûrement pas par hasard que Gary Filmon a présenté l'essentiel de ses promesses électorales en deux tranches. Les électeurs en ont déjà bien assez d'entendre la Promesse Quotidienne de Howard Pawley.

Qui sait? C'est peut-être le parti qui sonnera le moins démagogique qui arrivera à séduire les quelques centaines d'électrices et d'électeurs dont le vote fera la différence dans une douzaine de comtés. (*À 1 500 voix près, les bleus élisaient six députés en plus en 1981*).

Chose certaine, les Manitobains veulent être gouvernés autour du centre. Et la meilleure manière d'y arriver, c'est de ne pas élire des excités. C'est sans doute pourquoi la plupart des 219 candidat(e)s se présentent comme des gens pondérés.

Parce que vraiment, ce ne sont pas les occasions d'hurler à mort qui manquent. Combien de conservateurs avaient juré de faire payer les néos pour l'introduction de la ceinture de sécurité et du casque protecteur? Tout le monde la boucle.

La nouvelle réalité

Il y a moins d'un an, les néos pleuraient que leur engagement (*si limité et temporaire!*) de donner des services en français revenait à un suicide électoral. Qui oserait maintenant affirmer que la question française pourrait priver Howard Pawley d'être premier ministre jusqu'en 1990? Les trois grands partis sont prêts (*bravo!*) à respecter le jugement de la Cour suprême. Il n'y a que Russ Doern et quelques autres illuminés décidés à refuser la nouvelle réalité manitobaine.

C'est finalement quand même rassurant de savoir que les partis politiques estiment qu'un gros brassage de boue ne faciliterait en rien leur élection (*ou réélection*).

Avec un peu de chance, l'attitude qui prévaut dans cette campagne électorale continuera de se faire sentir au Palais législatif. Quand on se souvient jusqu'à quel point les députés des deux bords s'engueulaient, le moins que l'on puisse dire, c'est que ça ferait un bon changement.

Mais avant il reste à connaître le verdict populaire du 18. Il reste à savoir si la stratégie utilisée par les conservateurs pour éliminer le syndrome Sterling Lyon va porter assez de fruits pour former un gouvernement.

Ils sont visiblement terminés, les beaux jours du mumbo-jumbo fever-swamp socialism!

* * *

EN APOSTILLE. *Ces campagnes électorales vont finir par nous inquiéter, tellement elles démolissent nos idées reçues. Gary Filmon s'est fait traité de CCF par un vieux bleu et le chef des progressistes-conservateurs a pris ça comme un compliment!* «In effect, what he was saying was that on the social side we're paying attention to education and health care and community services». *À suivre le 19 mars.*

Une chance qu'il existe deux journaux à Winnipeg. Au moins on est susceptible d'en apprendre un peu plus sur les moeurs des candidats. Ainsi le Sun a été le seul à souligner que des candidats PC ont bavé des journalistes qui posaient de légitimes questions à leur chef. L'affaire était tellement gênante qu'un gros gun à Gary s'est excusé pour «leur comportement d'enfant d'école». Si les écoliers sont élus, ça augure mal pour les débats en Chambre.

Au rythme où défilent les promesses, il faudrait donner un mandat de 20 ans au prochain gouvernement pour qu'il ait le temps d'implanter ses promesses. Bien qu'il soit encore un peu trop tôt pour savoir s'il faut plus promettre pour se faire réélire que pour se faire élire, il semble que Gary Filmon a pris un peu d'avance sur les néos: les dépenses sociales augmenteraient de 130 millions, les taxes baisseraient de 140 millions et le déficit de 500 millions serait réduit, mais pas d'ici quatre ans. Une chance que les élections se tiennent seulement tous les quatre ans.

Comme ça, les stratèges NPD se sont mis le doigt dans l'oeil au moins une fois. Les têtes d'oeuf néo croyaient que le budget fédéral leur donnerait un coup de main. Mais non. Vous allez voir qu'ils vont dire partout qu'il n'y a pas moyen de truster Ottawa!

Jean Chrétien va quand même venir au Manitoba pour donner un coup de main aux libéraux histoire de payer de vieilles dettes. Ça pourrait être au moins autant le fun que le débat télévisé de samedi soir.

Lettres à LA LIBERTÉ

Une expression du coeur français au Manitoba

M. le rédacteur,

Merveilleuse découverte: LES TREMBLAY d'Irène Mahé et de Claude Dorge. Une pièce franco-manitobaine vient de faire revivre l'espoir toujours fragile d'une survivance française hors Québec.

Du vrai théâtre, magistral parce que parfaitement intégré au milieu, véritable reflet de cette société française manitobaine dont on dit facilement que sa langue et sa culture s'étiolent.

Mais un peuple qui peut produire encore "Les Tremblay" est loin d'être moribond. "Les Tremblay", c'est l'histoire d'une famille française, depuis peu bourgeoise, installée dans un quartier aisé de Winnipeg, et qui se désagrège sous le poids de problèmes familiaux divers (révolte adolescente, mort d'une grand-mère devenue inutile, crise de la quarantaine, déchirement de la femme de carrière).

Malgré le contenu dramatique intense, qui n'est pas sans rappeler Tennessee Williams, le ton reste juste, drôle et naturel. La question linguistique, toile de fond permanente, est abordée avec énormément de finesse et d'intelligence: les auteurs sont d'ici et sentent le coeur du problème. Mais ce qui frappe le plus, c'est la parfaite harmonie entre le sujet, le langage et les acteurs (dont certains, au demeurant, constituent une impressionnante relève).

Le public ne s'y est pas trompé et sa réaction a été spontanée en entendant dire sa propre réalité, en des mots qui ont le même sens que celui qu'il leur prête: la fusion entre la salle et la scène était presque palpable. Entre la pièce jouée et les spectateurs, un courant de reconnaissance et d'émotion passait. Et c'est ça la culture.

C'est pour la culture qu'on se bat, pas pour des mots alignés bout à bout dont on ne comprend plus le sens, et qui en conséquence ne peuvent plus dire le langage du coeur. Or "Les Tremblay" c'est un peu le coeur français du Manitoba qui exprime sa vérité, et ce faisant, atteint l'Universel. C'était à ne pas manquer.

Lucie M. Delisle
Winnipeg
le 2 mars 1986

Lettre ouverte de Gilbert Laberge

M. le rédacteur,

Il est regrettable que nous n'étions pas plus nombreux à l'assemblée annuelle de la SFM le 1er mars.

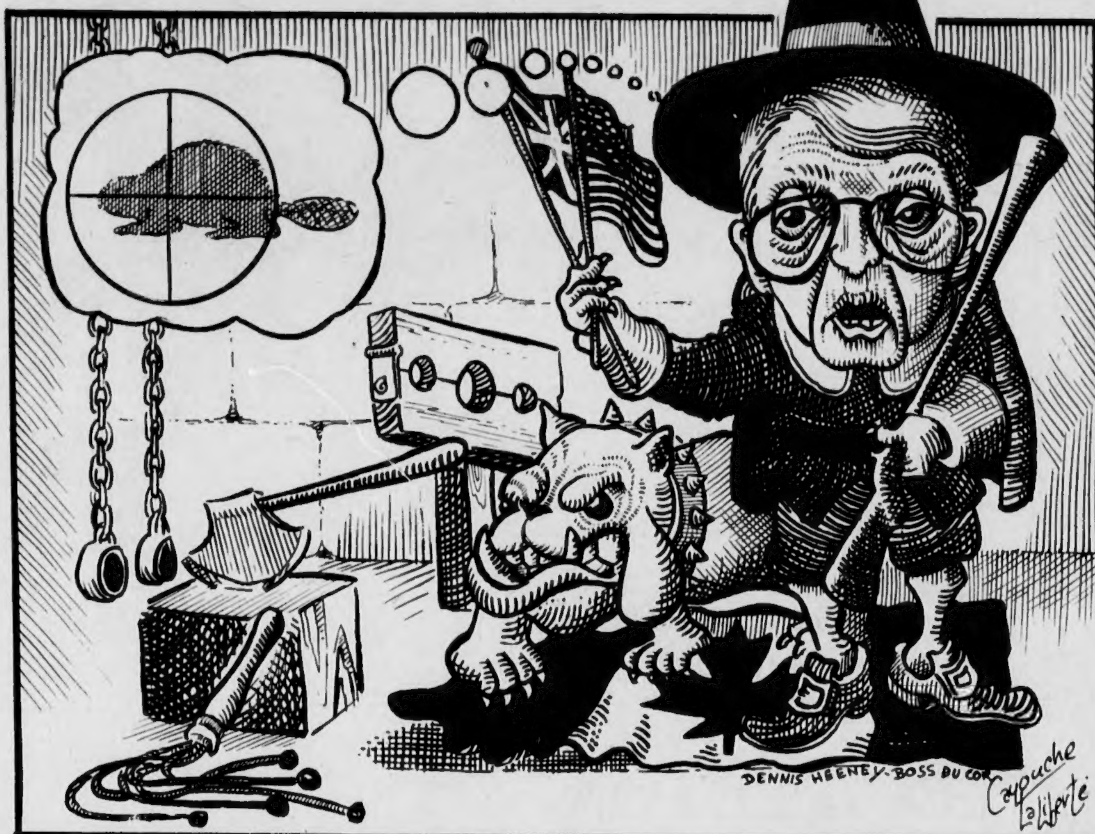
De même, il est injuste que le temps réparti entre les candidats à la présidence n'était pas plus égal. (5 minutes versus quelques heures).

Je recommande fortement que la procédure pour les élections soit revue et révisée pour se dérouler d'une façon plus juste, permettant à tous les candidats de bien transmettre leurs messages.

J'encourage néanmoins mon ami Réal et le nouveau conseil à continuer dans leurs efforts pour le bien de la francophonie et de notre société jusqu'à la fin de son mandat.

Gilbert M.B. Laberge
Saint-Boniface
le 5 mars 1986

CAYOUCHE



CONFLAGRATION DANS LA RÉGION

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Août 1985, Léonie Lambert, fille de Marie-Louise Langlois (née Pelletier) et soeur de Thérèse Langlois, vient d'apprendre la plus terrible nouvelle de sa vie: son mari, Louis Lambert, vient de se tuer dans un accident de travail.

La pendule annonça deux heures. Brusquement, Léonie sortit de sa torpeur. Assise à la table de cuisine, elle s'était endormie. Les activités de la journée l'avait assommée. Sa tête s'était lentement inclinée, venant finalement se reposer sur ses deux mains entrelacées. Combien d'heures avait-elle passé comme ça, sommolant. Elle l'ignorait pour l'instant, incapable même de reconnaître où elle était présentement.

Pourtant, se reprocha-t-elle, c'est bien la première fois que ça m'arrive. Combien de soirées avait-elle attendu son Louis, comme ça, assise à la table de sa cuisine. Chaque fois qu'il rentrait, il la chicanait.

— Voyons Nini, chu pas un enfant d'école. Tu peux me truster. T'as pas besoin de m'attendre comme ça. La prochaine fois, va te coucher. Je vais bien savoir où te trouver!

Mais la prochaine fois, la même comédie se répétait. Léonie avait beau lui dire qu'elle avait confiance en lui. Elle avait beau lui expliquer que, même au lit, elle ne pourrait pas dormir. Elle avait tellement essayé de lui expliquer qu'elle s'inquiétait. Un point c'est tout.

— J'ai toujours été comme ça, mon Louis. Avec toi et avec les enfants. Quand vous ne rentrez pas à temps, je m'imagine qu'ils vous est arrivé un grand malheur. Je suis comme ça Louis, c'est pas ma faute.

Au fur et à mesure que ses yeux s'accoutumaient à la lumière blafarde que répandait l'ampoule du plafond, Léonie Lambert, la fille aînée de Marie-Louise Langlois née Pelletier, se souvint des événements de la journée. Son Louis était tombé de l'échafaudage. On n'avait pas pu l'emporter à l'hôpital à temps. Son unique soeur Thérèse était venue la consoler. Thérèse avait proposé de contacter les enfants pour leur annoncer la triste nouvelle.

Dans un moment de faiblesse passagère, Léonie avait presque acquiescé.

— Non, Thérèse, c'est moi qui doit leur annoncer la mort de leur père. Il faut que ça vienne de moi.

Léonie contacta ses enfants à tour de rôle. Elisabeth était à la maison, ayant pris une journée de congé parce que sa petite dernière couvait une grippe. Paul avait déjà entendu parler de l'accident. La nouvelle faisait déjà le tour de l'abattoir. Il connaissait maintenant le nom de l'ouvrier qui était tombé en bas de l'échafaud. Arthur avait dû interrompre sa classe. Léonie n'ayant pas eu le courage de raccrocher le combiné, de peur de ne plus être capable de recomposer le numéro, avait insisté auprès de la secrétaire que c'était urgent. Marcel, le plus jeune des garçons, avait été brusque avec sa mère au téléphone.

— C'est mieux d'être important, mam, j'étais en réunion avec le gros directeur régional des banques, avait-il dit avant même que Léonie ait pu y glisser un mot.

— Ton père est mort, Marcel. Ton père est mort.

Un silence suivit immédiatement ces quelques mots que Léonie avait prononcés à ses enfants. Ce même silence qui semblait durer toute une éternité. Ni Elisabeth, ni Paul, ni Arthur, ni Marcel n'ont pu trouver quelque chose à dire autre que c'est pas vrai, ça peut pas être vrai. Ni le professeur d'école, ni le contremaître de l'abattoir ne purent offrir quelques mots de condoléance.

Pourtant leur père avait été une personne tellement loquace. Louis aurait trouvé quelque chose à dire. Louis aurait trouvé les quelques mots qui auraient soulagé, pour seulement un instant, la personne affligée. Le père aurait pu, mais pas ses enfants. C'est moi qui aurait dû mourir à sa place, pensa Léonie. C'est moi qui aurait dû mourir à sa place.

Marguerite, la petite dernière, n'était pas au bureau lorsque Léonie téléphona.

— Je regrette, madame, Mlle Lambert ne sera pas au bureau de la journée, avait répondu sèchement la standardiste des bureaux fédéraux. Elle est absente pour des raisons de santé.

À ces nouvelles, Léonie faillit s'écraser. Sa petite n'était pas malade. Elle avait quitté la maison à la même heure que d'habitude. Elle semblait un peu plus préoccupée que d'ordinaire, mais elle n'était certainement pas malade. Elle me l'aurait dit si elle ne se sentait pas bien, voulait hurler Léonie.

Dès cette instant, tout s'était précipité. Léonie se croyait sur un grand manège. La voilà rendue au 467 rue Jeanne d'Arc. On est à table. Sa mère, Marie-Louise, l'embrasse tendrement.

— Mange un petit quelque chose ma Léonie, il faut que tu gardes tes forces, répéta Marie-Louise Langlois.

— Paul et moi, on va s'occuper de tout, proposa Arthur.

— Je vais contacter la parenté, offrit Thérèse.

— Tu devrais venir coucher chez nous ce soir. Tu ne peux pas passer la nuit seule, suggéra Elisabeth.

Marguerite n'est pas allée à l'ouvrage. Elle n'est pas encore rentrée ce soir. Il faut que je retourne chez moi, pensa Léonie. Un grand malheur lui est certainement arrivé. Il faut que je retourne chez moi.

— Qu'est-ce qui a, mam, pa est pas encore rentré? À ces mots, Léonie fixa la porte d'entrée de la cuisine, de sa cuisine. Debout, accotée au cadre, se tenait Marguerite, sa Marguerite.

— Qu'est-ce qui a mam, pourquoi pleures-tu? C'est quand même pas la première fois que pa passe toute sa soirée à l'hôtel.

— J'ai téléphoné au bureau cet après-midi. Tu n'étais pas là Maggie...

— Quand même mam, j'ai 24 ans. Qu'est-ce qui te prend de m'espionner, commer ça...

— Et tu n'es pas rentrée après l'ouvrage...

— Non ben, franchement, répondit Marguerite en haussant la voix, je suis pas un enfant d'école. J'ai ma vie à vivre moi. Si tu me trustes pas, c'est ton problème. Je commence a en avoir assez de ces choses-là. C'est peut-être le temps que je quitte la maison.

— Ton père est mort, Marguerite. Ton père est mort...

(À suivre)

Le besoin de redonner l'espoir

Il y a les maladies dont on parle, et celles dont on ne parle pas. La sclérose en plaques appartient à la seconde catégorie. Cette maladie est d'autant plus mal connue qu'elle reste encore bien mystérieuse pour les médecins.

Pourtant, Roland Laurencelle, l'une de ses victimes, accepte d'en parler. Pour sortir de l'isolement dans lequel vous enferme la maladie et pour la dédramatiser.

"La sclérose a dû commencé il y a 16 ans environ, mais elle n'a été diagnostiquée que 9 ans plus tard. C'était en 1979, j'avais 33 ans."

"Au début, j'ai ressenti de grandes faiblesses dans les jambes, elles ne me portaient plus vraiment et si je tombais, il me fallait plus d'un quart d'heure avant de pouvoir me relever," confie-t-il d'une voix monocorde.

Conséquence: toute sa vie a été changée. Originaire de La Broquerie, Roland Laurencelle a travaillé pendant 14 ans à l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Mais depuis qu'il se sait malade, il n'a plus d'emploi.



Stéphane JARRE

SANTÉ

Et puis la maladie a poursuivi sa mauvaise oeuvre, lentement. Jusqu'en 1984, grâce à la rééducation et à de nombreux exercices, Roland Laurencelle n'a pas eu besoin d'une chaise roulante pour se déplacer.

"C'est très pénible de marcher. Si t'essaie d'aller sans canne, les gens croient que t'es un saoulon," se plaint-il amer. Et Roland Laurencelle tient à sa dignité.

Il habite un appartement à Saint-Boniface où il vit sans aide. Son épouse, n'ayant pas supporté la maladie, l'a quitté. Une attitude qui n'est pas isolée.

"Dans le groupe où je retrouve tous les mercredis d'autres victimes de la sclérose en plaques, tous les hommes ont été lâchés par leur épouse. Par contre, les maris n'ont pas quitté leur femme parce qu'elle avait la sclérose."

Puis il ajoute, pensif: "C'est vraiment beau de voir ça. Ce sont les plus beaux mariages que tu peux voir..."

Ses amis aussi l'ont beaucoup étonné: "Je ne pouvais pas croire que j'avais des amis comme ça, aussi bons."

Et puis Roland Laurencelle a plein d'activités. Il est toujours membre des Chevaliers de Colomb, il amuse les autres résidants de son foyer et distrait les membres du club des victimes de la sclérose en plaques.

"C'est mon but principal. C'est formidable de se retrouver les mercredis. Juste leur mettre un sourire sur le visage, ça vaut tout."

La sclérose en plaques est pour lui un autre centre d'intérêt. "Je m'informe sur ce sujet, sur l'avancement des recherches. On attend, on vit dans l'espérance."

Et le projet qui lui tient le plus à coeur actuellement serait la rédaction d'un article où il narrerait son expérience personnelle. Nul doute qu'il saurait mieux que quiconque redonner l'espoir aux trop nombreuses victimes de la sclérose en plaques.

Pour mieux connaître la sclérose en plaques

— Qu'est-ce que la sclérose en plaques?

La sclérose en plaques est une maladie du système nerveux central *(cerveau et moelle épinère)* qui affecte les fonctions motrices et sensorielles *(vue, démarche, élocution...)*

— Quels sont les effets de la sclérose en plaques sur le système nèrveux?

La sclérose en plaques entrave les communications entre le cerveau et certaines parties du corps. En d'autres termes, les messages transmis par le cerveau ne parviennent pas, ou mal, à destination. Pour quelle raison? L'enveloppe protectrice qui entoure le nerf, et qu'on appelle myélite, est endommagée.

— Qu'est-ce qui cause la sclérose en plaques?

C'est l'un des plus grands mystères de la médecine. Les scientifiques avancent trois théories: attaque virale, auto-immunisation, combinaison de ces deux facteurs.

1) La sclérose en plaques proviendrait peut-être d'un virus qui pénètre dans l'organisme et dont les effets tarderaient à se faire sentir.

2) Le mécanisme de défense de l'organisme, qui normalement détruit les virus, se tromperait d'ennemi et se retournerait contre le corps, attaquant ses propres cellules.

3) La combinaison de ces deux processus: le virus qui envahit l'organimes prendrait la place des cellules et le mécanisme de défense, complètement dérouté, agirait à la fois contre le virus et les cellules.

— Qui peut-être victime de la sclérose en plaques?

Il est actuellement impossible de savoir qui peut être atteint. Cependant, certains risquent davantage de l'avoir. Les symptômes apparaissent généralement chez les jeunes adultes de 20 à 40 ans.

Les victimes de la sclérose en plaques sont un peu plus souvent des femmes que des hommes. Les cas de sclérose en plaques sont d'autant plus nombreux qu'on s'éloigne de l'équateur.

La maladie est ainsi plus répandue parmi les habitants des régions les plus salubres, comprises entre les 40e et 60e parallèles des deux hémisphères.



Roland Laurencelle, à l'hôpital: "La maladie peut frapper n'importe qui, n'importe où".

— Les Canadiens sont-ils particulièrement touchés?

Effectivement, ils habitent une contrée tempérée froide. De plus, la majeure partie de la population descend d'immigrants d'Europe du Nord, un groupe où la probabilité d'avoir un sclérose en plaques est plus grande.

— Combien de Canadiens sont victimes de cette maladie?

Les chiffres varient de 35 000 à 50 000 cas pour l'ensemble du Canada *(à peu près autant qu'en France avec une population deux fois moins nombreuse)*. Les provinces des Prairies sont les plus touchées du continent nord-américain. On recense environ 60 cas pour 100 000 Canadiens, mais 130 cas pour 100 000 habitants en Saskatchewan et probablement à peine moins en Alberta et au Manitoba.

— Quels sont les symptômes de la sclérose en plaques?

Ses symptômes varient d'une personne à l'autre, et d'un moment à l'autre chez la même personne. Il peut s'agir notamment de: troubles de la vue, paralysie partielle ou totale de n'importe quelle partie du corps, problèmes d'élocution, tremblement des mains, incontinence, perte de l'équilibre, mauvaise coordination des mouvements, engourdissement, faiblesse extrême... Mais, pas de panique, ces symptômes peuvent aussi être ceux d'autres maladies...

— Comment apparaissent les premiers symptômes?

Au début, ils sont légers et disparaissent d'eux-mêmes. Mais avec le temps, ils peuvent se multiplier et parfois s'agraver.

— Quelle est l'évolution de la maladie?

La maladie est plutôt cyclique. Les symptômes graves ne sont ressentis que sur de courtes périodes, puis ils peuvent s'atténuer voire disparaître pendant des mois, même des années. Dans certains cas, la maladie peut entraîner une perte de la vue ou la paralysie des membres, mais pas nécessairement.

— Est-ce une maladie grave?

Neuf malades sur dix ont peu ou pas de symptômes pendant des mois, parfois des années. Dans un cas sur trois, les symptômes graves sont rares des années après le début de la maladie. Trois malades sur quatre continuent à mener une vie normale plusieurs années après la diagnostic. Enfin, l'espérance de vie est à peine inférieure à celle de l'ensemble de la population.

— Peut-on en guérir?

L'état actuel de la connaissance de la maladie ne permet pas d'assurer la guérison. Du moins pas encore. Car la recherche avance vite. Et bien que la découverte de la maladie remonte au moins au début du XIXe siècle, qu'elle ait été vraiment définie dès 1868, c'est seulement au cours de ces dix dernières années que la recherche a fait les plus grands progrès. Tous les espoirs sont donc permis.

— Ce que n'est pas la maladie?

La sclérose en plaques n'est pas une maladie mentale, elle n'est pas contagieuse, ni à proprement parler héréditaire *(dans plus de 90 pour cent des cas, les victimes de la sclérose en plaques n'ont pas d'autres membres de leur famille qui sont atteints)*.

La Liberté et la SFM

La structure sera revue cette année

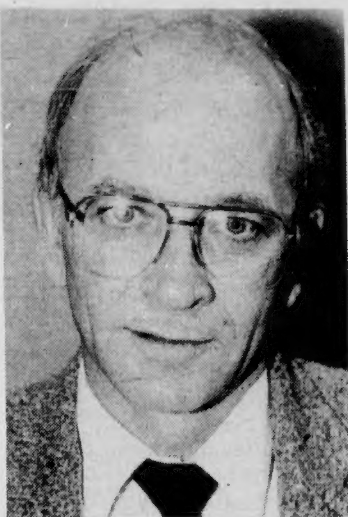
La Liberté, dont la SFM est le propriétaire, n'a pas fait l'objet de débats à l'assemblée annuelle du 1er mars. Toutefois, sa présence a été soulignée à trois reprises.

• Gilbert Sabourin, le président de Presse-Ouest, la société éditrice de La Liberté, est intervenu pour clarifier un aspect de l'état financier de la SFM. *(avril 84 à mars 85)*

Au chapitre «dépenses» figurait une ligne «***Dons-Presse-Ouest Ltée: 24 207$***». Gilbert Sabourin a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une subvention du propriétaire. Mais bien de contributions faites par des lecteurs quand il existait un Coup de pouce. **En effet, La Liberté, faut-il encore le redire, ne touche aucune subvention.**

La ligne suivante pouvait aussi prêter à confusion: «***Dédommagement président: 5 405$.***» Bien entendu, le président en question est celui de la SFM. Et non le président de Presse-Ouest. Gilbert Sabourin, comme les six autres membres du conseil d'administration nommé par la SFM, sont des bénévoles.

• La deuxième mention de La Liberté se trouvait dans le rapport «**La SFM: son orientation, son image, sa crédibilité**», rédigé par un Comité des communications et remis aux participant(e)s à l'assemblée annuelle. On pouvait lire: «*Traditionnellement, la SFM a joué un rôle de parapluie dans la communauté. (...) Ce rôle, souvent qualifié de paternaliste, fait croire que la SFM n'a pas défini son rôle par rapport aux autes organismes, particulièrement ceux qu'elle a créés au cours des années* (e.g. CJP, FPCP, FAFM, Francofonds, etc...)»



Le président de Presse-Ouest Ltée, Gilbert Sabourin

«*Dans son rôle de suppléance, la SFM a «temporairement» assumé Presse-Ouest sans établir de relations viables à long terme avec elle. N'ayant jamais réconcilié les différents rôles qu'elle voulait exercer, la SFM se trouvait à faire de la suppléance parce qu'elle croyait que personne ne pouvait s'en occuper*»

Plus loin, les auteurs du rapport notaient encore: «*De plus, la SFM n'a pas clarifié et redéfini son rôle par rapport à Presse-Ouest. Elle doit donc ultimement répondre des actions de Presse-Ouest sans pouvoir s'ingérer directement dans ses actions. Plus de 15 années après avoir acquis les actions de Presse-Ouest, un autre cas de suppléance, elle n'a pas osé repenser les structures qui lient les deux organismes.*»

• La Liberté a été mentionnée à une troisième reprise, dans le discours du président de la SFM. Voici le texte intégral de ses propos. «*On pourrait se donner des maux de tête avec d'autres malaises au niveau du dossier des structures. Entre autres, que voulons-nous pour améliorer les perspectives d'avenir de Francofonds et de Presse-Ouest Ltée? Dans le cas de la société éditrice de La Liberté, les conseils d'administration de Presse-Ouest et de la SFM se sont engagés à revoir la structure en 1986. Il y aura des consultations et s'il y avait des recommandations, elles vous seraient proposées en assemblée générale.*»

«*En 1985, La Liberté a eu le courage de passer à l'abonnement. Je pense que l'indépendance financière d'un journal, c'est essentiel. Presse-Ouest mérite nos félicitations et on souhaite beaucoup de succès à l'équipe du journal! La Liberté, on est tous d'accord, a un rôle unique à jouer au Manitoba.*»

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

Le métier de garagiste a bien changé

Tout comme l'épicerie du coin, les stations-service sont en voie de disparition. On y vend de l'essence, des tchips et du Coke. Mais pour vos problèmes de transmission, allez ailleurs.

Car l'heure est à la spécialisation. Le garagiste du coin ne peut vraiment plus faire concurrence aux Mister Lube et aux Minute Mufflers du monde. D'autant plus que d'ici cinq ans, ce seront les ordinateurs qui diagnostiqueront votre nouvelle autombile.

Pourtant, il y a à peine une vingtaine d'années, il y avait beaucoup de garagistes dans le nord de Saint-Boniface. «Bibeault, Couture, Larivière, Hub Service, Berry Esso en face de l'hôpital, Aslin sur la rue Youville,» énumère Gérard Privé, ancien garagiste de Saint-Boniface.

«Et tu étais occupé dans ce temps-là,» poursuit le natif de Ponteix, Saskatchewan. «Ça ne faisait pas de bon sens. À tous les 1 000 milles, tu amenais ta voiture au garage. Tu pouvais tenir deux hommes occupés à longueur d'année juste pour la mise au point des moteurs».

«C'est une chose que je ne peux pas comprendre lorsque le monde dise qu'on avait des meilleurs produits dans le temps. Il fallait changer les pneus à chaque 8 000 à 10 000 milles, les courroies *(fan belts)* à chaque 10 000 milles.»

«Aujourd'hui, les pneus sont bons pour 50 000 milles, les courroies pour 90 000 kilomètres, Si tu surveilles bien ton affaire, ta voiture va durer 200 000 km».

Comme beaucoup de garagistes qui se lancèrent en affaires durant les années 50, Gérard Privé avait appris le métier sur le tas. Son premier emploi avait été chez Arthur et Georges Bibeault, les anciens propriétaires du garage Shell sur la Provencher.

De Ponteix, Gérard Privé se rendait chaque hiver à Saint-Boniface pour l'emploi. «Vu que j'étais de la ferme, j'avais l'expérience. Tu commençais jeune à aider sur la ferme, et tu entretenais tes machines toi-même.»

«Ça a marché pas mal de même jusqu'en 1952, lorsque j'ai rencontré ma femme à Saint-Boniface. En 1953, je suis revenu. On s'est marié. À la longue, il n'avait pas assez de terrain pour deux familles, alors on est revenu à Saint-Boniface pour de bon à l'automne de 1955.»

Suite à la page 8

«En juin 1956, j'ai loué la station de service Hub Service, à l'angle Taché et Provencher. J'avais mes bons Bibeault qui venait m'aider! Si j'avais un problème, je leur demandais des conseils.»

«Dans ce temps-là, on était ouvert 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Mais en septembre 1957, j'ai eu un problème avec mon homme de nuit. C'était un petit gars de 19 ans qui venait de Saint-Eustache. Léo Lamontagne s'est fait assassiner durant un hold-up. Les polices n'ont jamais retrouvé le coupable.»

«Après ça, on n'était plus ouvert la nuit. C'était de 7 heures du matin à minuit, toujours sept jours par semaine. On en a mis des heures! Les quelques piastres qu'on a fait, si tu comptais ce que ça rapportait à l'heure, ça ne faisait pas gros à l'heure!»

Pas que Gérard Privé devait tout faire lui-même. Car, admet-t-il, «si ça n'avait pas été de ma femme, on n'aurait pas eu de business.» Yvette Tétreault, son épouse, «avait tout le temps fait les livres » en plus de s'occuper des trois petits garçons.

«Ça prenait une bonne partie de la journée à tout balancer: balancer le montant d'essence vendu à chaque jour, le montant de pièce de rechange. Dans ce temps-là on n'avait pas les machines à calculer d'aujourd'hui, poursuit la native de SaintPierre-Jolys. Il fallait tout balancer séparément.»

«S'il y avait de la correspondance à faire, c'est moi qui la faisait. Surtout il fallait envoyer les factures pour les comptes recevables. Et lorsque le client ne payait pas, il fallait leur envoyer des lettres recommandées.»

C'était une tâche qui avait pris beaucoup d'ampleur depuis le début. Durant les années 60, estime Gérard Privé, il avait 25 employés à sa charge, ayant à gérer trois station-service, dont une station d'essence sur la Marion et un garage sur la Saint-Joseph au coin de la rue Aubert.

«Il y avait une grosse différence entre la station de service au coin de la Taché et celle sur la rue Saint-Joseph,» constate ce garagiste qui a accumulé 25 ans d'expérience. «Ceux qui venaient sur la Saint-Joseph étaient moins durs sur les nerfs. Au coin de la Provencher et Taché, certains clients laissaient leur voiture au garage et traversaient la rue pour aller à l'hôtel en attendant.»


Yvette Tétreault et Gérard Privé. «C'est bien sûr qu'on aimait ça! Pour mettre toutes ces heures...»

«Des fois, ils revenaient un peu chauds. Tandis que sur la rue Saint-Joseph, déjà le client avait dû faire un à-côté pour s'y rendre. Et tes hommes pouvaient produire beaucoup plus. Rien ne coûte aussi cher qu'un particulier qui jase avec ton mécanicien!»

En 1963, Gérard et Yvette Privé ont lâché la station de service à l'angle Taché et Provencher. «Le loyer était devenu trop cher,» explique le propriétaire de la station de l'angle


Suite à la page 9

Saint-Joseph et Aubert. En 1976, il a tout vendu à Norbert Beaulieu.

Il n'y a pas de doute que ci c'était à recommencer, Gérard Privé n'hésiterait pas à être garagiste. Mais pas comme en 1956. «Je ne recommencerais pas de la même façon. Aujourd'hui, ce n'est pas encourageant parce que la manière qu'ils parlent, d'ici cinq ans, ça sera seulement les concessionnaires qui pourront s'occuper des voitures. On parle de vouloir brancher la voiture sur un ordinateur...»

«Aussi, les nouvelles voitures sont plus fiables. Le char moyen peut durer de 100 000 à 200 000 km, pourvu que tu t'en occupes. Mais ce qui a fait la grosse différence, c'est que les chemins sont beaucoup mieux aujourd'hui et que la vitesse est contrôlée.»

Lucien CHAPUT

L'entretien ne coûte pas cher

«Les petites voitures, c'est première classe», nous assure Gérard Privé. «S'il y a des problèmes, ce n'est pas à cause de la voiture. C'est le conducteur. Il y en a qui les force trop, d'autres qui ne les font pas rouler assez vite.»

Il n'y a pas de raison qu'une nouvelle voiture ne vous dure pas entre 100 000 et 200 000 km, précise l'ancien garagiste de Saint-Boniface. Il s'agit tout simplement de bien l'entretenir.

L'entretien d'une voiture. Le secret, c'est de trouver un bon mécanicien. «Si tu peux te poigner un bon mécanicien, tu es mieux avec une station-service privée qu'avec un concessionnaire. Mais si tu dois changer de garage à chaque fois, ça ne peut pas marcher.»

«Lorsque tu t'aperçois qu'il y a quelque chose de travers avec la voiture, fait-là réparer tout de suite. Il y en a qui vont conduire jusqu'à temps que la voiture n'en peut plus. À la longue, ça va coûter beaucoup plus cher.»

«L'entretien, ce n'est pas quelque chose qui coûte cher. Si tu laisses aller ta voiture, elle perd vite sa valeur. Ceux qui venait au garage seulement une fois l'an, tu n'osais pas la toucher. Il y aurait eu trop de problèmes!»

La carrosserie. «Il faut tenir sa voiture propre. C'est à peu près tout ce que tu peux faire. J'ai une 79, mais tu ne trouveras pas une tache de rouille sur la carrosserie! Il n'y a rien comme tenir sa voiture propre!»

«Par des temps comme cette semaine, lorsque ça fond, je la lave une fois par semaine. Il faut ôter la vieille crasse partout. Parce que la voiture ne sèche pas. La cire, c'est utile, mais le lavage c'est plus important».

Comment trouver un bon mécanicien. «Il faut que ça soit quelqu'un qui est intéressé à tenir un client satisfait. Si tu peut trouver quelqu'un qui est en affaires depuis 7, 8 ans, un propriétaire. Moi j'ai toujours dit qu'un client satisfait, c'est dur à battre!

L.C.

La 'position' des partis sur les droits francophones

À part Russ Doern et les anti-francophones déclarés, il n'y a vraiment pas grand monde qui veut parler de la question francophone dans cette campagne électorale.

Même la Société franco-manitobaine s'est contentée de donner la parole, lors de l'assemblée annuelle du 1er mars, à un représentant des trois partis principaux. Contrairement à l'habitude, la SFM n'a pas envoyé de questionnaire aux partis politiques, n'a pas cherché à susciter un débat sur les attentes des francophones. *(En principe, les Partis NPD, PC et libéral ont déclaré qu'ils respecteraient le jugement de la Cour suprême de juin 1985).*

La peur de retrouver les tensions de 1983 explique sans aucun doute l'approche feutrée adoptée par la SFM. Ce qui est valable pour la Société semble l'être aussi pour les néo-démocrates, les conservateurs et les libéraux. En effet, les représentants de ces partis ont surtout évoqué leurs antécédents pour gagner — ou garder — la confiance de l'électorat francophone.

Ainsi, le représentant des libéraux, Me Mark O'Neill, s'est d'abord employé à dire que le NPD et le PC «refusent catégoriquement de discuter» des droits linguistiques des Franco-Manitobain(e)s. Le candidat à Saint-Norbert a noté que son parti était en faveur de services en français fournis par voie législative. Dans chaque bureau central, il y aurait une personne-clé. Il s'est aussi prononcé pour le respect de la loi régissant la ville de Winnipeg *(qui garantit des services en français dans certaines parties de la ville).*

LE POINT ÉLECTORAL

Mark O'Neill a conclu en soulignant: «Nous comprenons les aspirations de la communauté. Le 18 mars, vous avez un choix, ce choix, c'est le Parti libéral.»

Au nom de Gary Filmon, Gilles Roch, le candidat conservateur dans Springfield, a rappelé les actions du PC en faveur des francophones, notamment l'introduction graduelle de services en français par Bill Davis en Ontario.

Pour les conservateurs, qui ne sont «pas opposés à étendre l'usage du français où une demande réelle existe», la clé, c'est de ne rien imposer à la population.

«En Ontario, les services ont été obtenus sans brouhaha. Pourquoi? C'est simple: rien n'était forcé. Il n'y a pas eu de changements radicaux». En conclusion, Gilles Roch a estimé qu'il fallait «rétablir la bonne volonté qui existait» avant que les néo-démocrates n'aient «essayé de tout faire en un coup».

Laurent Desjardins n'a pas évoqué les services en français dans son discours. Le ministre de la santé s'est cependant arrêté à la question de la gestion des écoles franco-manitobaines par les francophones en posant une question: «Pensez-vous que les conservateurs donneraient la gestion?»

Le député de Saint-Boniface s'est employé à rappeler l'engagement du NPD à l'endroit des francophones. Il n'a pas omis de noter qu'il avait été hué, avec Ed Schreyer, à l'assemblée annuelle de la SFM de 1977. *(Un an auparavant le NPD avait mis sur pied le Bureau de l'éducation française).* Alors qu'à l'assemblée annuelle de 1978, les membres avaient applaudi Sterling Lyon, qui promettait tout simplement de ne pas couper le Bureau de l'éducation française.

Dans une intervention hautement émotionnelle, Laurent Desjardins a donc mis dans la balance «27 années de luttes, de revers et de succès» contre «le gradualisme de Gilles Roch» qui «a finalement reconnu la SFM» en prenant la parole à l'occasion de son assemblée annuelle.

Bernard BOCQUEL

C'est facile d'en parler quand on est convaincu

«En général, la campagne a été vigoureuse mais propre», a affirmé La Liberté et le Patriote du 14 décembre 1962. «Sans avoir trop ému cependant l'électorat», s'est empressé d'ajouter le chroniqueur anonyme au sujet des élections appelées à la hâte par le gouvernement progressiste-conservateur de Duff Roblin, le petit gars élevé à La Rochelle.

PORTRAIT ÉLECTORAL

«Il y avait deux points secondaires en jeu», a expliqué, dans le même article, le chroniqeur. Il s'agissait de «la lutte entre les libéraux et les néo-démocrates pour le rôle de l'opposition officielle et le désir des créditistes d'améliorer leur position».

Les résultats des élections n'ont pas été une grande surprise. Du moins, pas pour le chroniqueur de La Liberté et le Patriote. Duff Roblin et ses 32 députés progressistes-conservateurs avaient reçu un autre mandat pour construire «le nouveau Manitoba».

Le Parti libéral, avec Gildas Molgat à sa tête, «a affermi sa position comme l'opposition officielle» avec 13 députés. Russell Paullye et ses sept députés néo-démocrates ont appris que «les transformations apportées au parti CCF n'ont pas plus d'électeurs sous cette bannière.»

Quant au parti créditiste, a évalué le chroniqueur, «Jacob Froese, seul créditiste à la législature manitobaine, y demeure dans sa solitude, ayant triomphé d'un adversaire trop confiant.» Avec seulement trois pour cent du vote populaire, les Créditistes étaient certainement déjà en voie de disparition au Manitoba.

L'un des candidats créditistes aux élections provinciales de l'hiver 1962 était un commerçant de Saint-Malo. Bien qu'Edouard Dubois se présentait en politique pour la première *(et la dernière!)* fois, il a néanmoins mieux réussit que les autres créditistes, remportant plus de 19 pour cent des voix dans la circonscription électorale de Carillon.

«Dans ce temps-là, voyez vous, il y avait une chose que j'avais comprise, raconte Edouard Dubois. Quand l'économie est bonne, le gouvernement augmente les taxes ou il emprunte d'argent.»

«Durant les années 50, on entendait beaucoup parler de Rhéal Caouette. Il était même venu chez nous. C'était un homme plaisant. On voyait qu'il était sincère, qu'il était convaincu que la réforme monétaire, ça marcherait.»

«Je trouvais que ça avait du bon sens, la réforme monétaire. Ce qui me l'a prouvé, c'est le système de coupon qu'avait introduit Aberhart en Alberta

L'argent, peu importe le genre de papier, ça ne fait aucune différence. D'abord que la valeur est là, c'est quoi la différence!»

«Quand le Crédit social est venu au pouvoir en Alberta, l'affaire qui m'avait beaucoup frappé avec Aberhart, c'est qu'il avait demandé au fédéral de mettre en circulation des coupons d'un dollar, un million de coupon par mois. Rendu au troisième mois, il y aurait eu trois millions de dollars en circulation. Ç'aurait été un boom. Mais le fédéral ne les a pas honorés.»



Edouard et Rose-Marie Dubois. «On allait à toutes les réunions publiques disant: votez Crédit social. Ça ne va peut-être pas faire au bien, mais ça ne fera pas de mal!

«J'avais étudié les brochures qu'on m'avait données. Alors j'étais convaincu moi-même. C'est plus facile d'en parler lorsqu'on est convaincu. Je parlais surtout de l'économie, ce qui réellement fait la fortune du pays. Mais le monde disait: ça a pas d'allure ce que les créditistes disent, à cause qu'on parlait de l'économie.»

«Je leur contais la vérité,» poursuit le père de six enfants. «Je leur disais qu'il y avait de l'espoir, qu'ils oublient les vieux partis. Mais combien de monde sont libéral ou conservateur de nom sans savoir ce que c'est.»

«La campagne avait duré 17 jours. J'ai beaucoup aimé l'expérience. J'ai fait très peu de porte à porte. J'ai toujours haï le porte à porte, sans doute à cause de tous les vendeurs de je ne sais pas quoi qui faisaient le tour dans ce temps-là. Si j'ai été voir 25 personnes, c'était le maximum.»

La cabale électorale se déroulait un peu différemment dans Carillon en 1962. Edouard Dubois organisait des réunions publiques durant lesquelles il pouvait expliquer le programme des créditistes.

«Les salles, je les avais à bon marché. Et puis j'avais des gens locaux qui m'aidaient. Il y avait pas mal de monde des fois. Certains venaient par curiosité. Après, les gens me parlaient. Je voyais que ceux qui se levaient pour poser des questions étaient les anti-Crédit social".

«Je leur disais: je ne veux pas mettre de pression. Si vous n'êtes pas d'accord avec les idées du Crédit social, ne votez pas pour nous. Je ne voulais pas mettre de pression, j'étais un commerçant. J'ai perdu mon dépôt!»

«À Saint-Malo, j'ai eu pas mal de support. À Saint-Pierre, un peu. Chez les Mennonites, il y en avait qui étaient sympathiques au Crédit social. Mais ils se tiennent ensemble. Lorsqu'il y en a un d'eux qui se présente...»

Léonard Barkman de Steinbach remporta l'élection dans Carillon. Ce qui était une bonne chose explique Edouard Dubois. «J'étais assez occupé avec le commerce. L'été, il y avait toujours une vingtaine d'hommes qui travaillaient pour nous à la cour à bois. Et puis, à cause des affaires, je voyageais beaucoup.»

«Je n'étais pas un politicien. Ce n'était pas dans notre lignée. Durant la campagne, jamais je me suis fait insulté . Sans vouloir me vanter, ma réputation était O.K. Je ne l'ai pas regretté. J'ai été plus connu et mon commerce à augmenté!»

Lucien CHAPUT

Il est peut-être

Les partis politiques susceptibles de former le prochain gouvernement au Manitoba préfèrent ne pas discuter publiquement de la question linguistique durant cette campagne électorale. Pourquoi? La question linguistique est-elle réglée? C'est du moins l'impression que nous laissent les trois partis politiques.

Selon les partis néo-démocrate et progressiste-conservateur, le jugement de la Cour suprême met fin au débat. De dire les chefs des partis, le bilinguisme au Manitoba "*is a dead issue*". C'est peut-être vrai pour les prochaines semaines de la campagne électorale, mais une fois le nouveau gouvernement en place, on sera tous témoins d'une résurrection des questions suivantes.

La traduction. Nous pouvons soupçonner qu'une raison qui a motivé le NPD à ne pas rappeler la Session législative avant l'élection, c'est parce que le gouvernement n'avait pas mis en place les mécanismes "bilingues" pour permettre à la Chambre de fonctionner dans les deux langues officielles de la province. (*Tel qu'ordonné par la Cour suprême du Canada dans son jugement du 13 juin dernier*).

On se souvient que lors de la dernière session, le gouvernement a dû retirer plusieurs projets de loi, car la Chambre ne pouvait plus fonctionner illégalement comme elle l'a fait depuis 1890. Le nouveau gouvernement aura donc la responsabilité de mettre en place les exigences linguistiques prescrites par le jugement de la Cour suprême, et par l'ordonnance qui suivit, donnant au gouvernement trois ans pour traduire les lois publiques et 5 ans pour toutes les autres lois.

Toute la question

Les partis NPD, PC et Libéral ont affirmé qu'ils respecteront en entier le jugement de la Cour suprême du Canada. Il demeure cependant qu'aucun parti n'a fait connaître de quelle façon la province du Manitoba se conformera à l'Article 23 de la Loi sur le Manitoba. Jusqu'à maintenant, nous ne connaissons pas les moyens que prendra le prochain gouvernement pour traduire les lois courantes et désuètes, ainsi que les règlements qui les accompagnent.

Les services en français. La question linguistique ne s'arrête pas au jugement de la Cour suprême, ni à la traduction des lois et des règlements. Toute la question des services en français demeure une ques-

préférable de ne pas les connaître

tion épineuse que devra régler le prochain gouvernement.

Les francophones du Manitoba n'ont pas beaucoup plus de services en français en 1986 qu'en 1981. Grâce à une politique sur les services en français annoncée en 1982 par le gouvernement Pawley, nous recevons un peu plus de documentation bilingue ou en français. Cette politique n'a cependant pas été implantée aussi rapidement que l'on ne l'aurait espéré. Le débat constitutionnel de 1983 a ralenti, sinon arrêté, l'implantation graduelle de services en français.

Des trois partis politiques, nous ne connaissons que la politique des services en français du NPD, qui est la même qu'énoncée en 1982. Cette politique n'a cependant pas encore d'échéancier d'implantation. Le PC, lui, n'ose pas se prononcer catégoriquement sur la question. Le PC a néanmoins avoué qu'il rendrait disponible certains services en français là où la demande le justifie. En plus, on nous rappelle souvent que c'est sous le gouvernement Lyon que le Secrétariat des services en langue française a été créé.

Les libéraux, pour leur part, maintiennent que les franco-



L'auteur détient une Maîtrise en Affaires publiques

Charles Gagné

OPINION ÉLECTORALE

phones ont droit à des services en français. Si l'on s'en tient au discours prononcé lors de l'assemblée annuelle de la SFM par le candidat de Saint-Norbert, Me Mark O'Neill, les libéraux seraient disposés à rendre disponibles des services en français de façon graduelle et mettraient sur pied un bureau central pour la liaison entre le gouvernement et la communauté francophone.

La gestion scolaire. Le dossier scolaire est un autre élément de la gestion linguistique qui est peu discuté durant cette élection. Le NPD s'est déjà engagé à revoir la conformité de la Loi scolaire avec la Charte canadienne des droits et libertés. En novembre dernier, la ministre de l'éducation mandatait MM. Roy et Nicholls d'entreprendre une telle revue de la Loi. Les travaux n'ont pas encore commencé et ne le seront certainement pas avant l'élection du prochain gouvernement.

Il reste cependant que, dans son discours à l'assemblée générale de la SFM, le candidat NPD Laurent Desjardins a reconnu le principe de l'accès et de la gestion des écoles francomanitobaines tels que garantis par la Charte canadienne.

Une révision favorisée?

Nous ne connaissons presque pas la position du PC sur cette question. On se souvient que l'on parlait de "*secret deals*" entre la communauté francophone et le NPD lors de l'annonce du Comité Roy-Nicholls. Selon le critique de l'opposition en matière d'éducation, M. Clayton Manness, le PC favoriserait une telle révision, mais aucune indication ne nous a été donnée à savoir quand, comment et qui serait responsable de faire la révision. Nous ne saurons qu'après l'élection, si le PC forme le prochain gouvernement, si le Comité Roy-Nicholls sera toujours mandaté de faire le même travail.

Les libéraux, eux, reconnaissent la nécessité pour la province de se conformer à la Charte des droits et libertés. Après tout, ce sont les libéraux fédéraux qui ont donné la Charte aux Canadiens.

La ville de Winnipeg. Les services en français à la ville de Winnipeg sont aussi inclus dans cette affaire appelée "*the language issue*" par nos concitoyens anglophones. La Loi sur la ville de Winnipeg garantit, dans sa Partie III, des services en français aux citoyens francophones de la capitale manitobaine. La province a la responsabilité de voir à ce que la ville respecte ses lois et est aussi responsable de l'amender en tenant compte des recommandations du Comité de révision présidé par Me Laurie Cherniack.

Les libéraux, selon le candidat de Saint-Norbert, Mark O'Neill, feront en sorte que la Partie III de la Loi sur la ville de Winnipeg sera respectée par les conseillers et les fonctionnaires municipaux.

Le NPD, lui, est responsable d'avoir mandaté un comité de révision. Aucune position n'a encore été prise par le gouvernement à savoir si les recommandations de son comité seront incluses dans des amendements à la loi. Si le NPD est conséquent dans ses actions, nous pouvons espérer qu'ils renforceront la Partie III de la loi.

En somme, si on se fie aux partis politiques, la question linguistique est un "*dead issue*", du moins jusqu'au 18 mars. Peut-être est-il à l'avantage des partis politiques de ne pas discuter de ces questions durant cette campagne électorale.

Chose certaine, les francophones n'en profiteront sûrement pas si elles font surface maintenant. Il se pourrait que certains partis politiques soulèvent les questions linguistiques dans la dernière semaine comme une dernière tentative pour gagner l'élection. Il est donc peut-être préférable que nous ne connaissions pas les positions précises des trois partis avant le 19 mars.



L'histoire de la Rouge (11)

Les troupes de Wolseley

Elles avaient été envoyées par le gouvernement canadien pour maintenir l'ordre. Elles se sont en venues par le Lac des Bois parce que le gouvernement américain a pas voulu donner la permission au gouvernement canadien d'envoyer des troupes sur son terrain. Si elles étaient venues par Saint-Paul [Minnesota], elles seraient venues par icite, là [au sud]. La voie était plus facile.

Les Américains ont pas voulu. Ils ont fait le trajet pour s'en venir à la Rivière-Rouge en canot!

J'ai entendu dire qu'il y en avait un peu au-delà de 500. [Le colonel Wolseley] était le commandant de l'armée.

Il a fallu qu'ils passent par le Lac des Bois pour s'en venir à la rivière Winnipeg. De là, ils ont suivi la rivière Winnipeg jusqu'au lac Winnipeg. Après ça, ils ont pris la rivière Rouge, puis ils l'ont montée jusqu'à la Rivière-Rouge pour remonter au Fort.

En petits canots!

Alors, ça leur a fait un trajet énorme. C'était dans le temps qu'il y avait des moustiques. Ils ont été mangés... ils ont été martyrisés. Ils ont eu beaucoup de misère.

Et puis leur fanatisme avait été chauffé à blanc. Ils sont venus avec des points... qu'ils aimaient pas les Métis.

Les Indiens de la rivière Winnipeg étaient venus offrir [leurs services] à Riel ici; ils disaient:

— Si tu veux, on va tous les caler! La rivière Winnipeg est rapide. On va couper des arbres, puis on va les jeter dans la rivière. Ça va tout balayer leurs canots.

Riel a pas voulu.

Ils [les gens] disaient toujours que les troupes arriveraient pas avant trois mois. [Riel] espérait toujours que ça allait s'arranger, tu sais ben. Puis les troupes... deux, trois semaines après, au mois de juillet, elles étaient arrivées!

Quand ils sont arrivés à la Rivière-Rouge, ils ont logé plus bas, un peu. Riel a été. Puis Riel a entendu les Indiens crier:

— Sakanac! Sakanac! (Anglais! Anglais!)

Ça fait que Riel a été voir avec deux hommes, puis c'est vrai... il a vu les troupes logées sur le bord de la rivière. Puis lui, son plan était de faire cacher ses hommes chaque bord de la rivière puis de tout caler ces petits canots-là...


Auguste Vermette photographié avec son Prix Riel ***(Voir l'article sur les Riel).***

[Mais] l'Acte du Manitoba était passé déjà. C'est rien que l'amnistie qui était pas donnée. [Alors] il a revenu voir Mgr Taché: il [Taché] a dit:

— Quoi-ce que vous voulez faire?

— Quoi je vas faire? Ah! ben, il dit, à cette heure, le transfert est voté, l'Acte du Manitoba est passé au Parlement; tout ce qu'on a demandé à part l'amnistie, on l'a. C'est rien que l'amnistie qui manque, là...

Sa tête était mise à prix. Il a descendu à la rivière, il a pris un petit canot, puis il a traversé pour s'en aller à Saint-Boniface, puis il est allé à l'évêché. Ils traversaient en petits bateaux, dans le temps. Des chaloupes. [Wolseley] savait pas que Riel était à l'évêché. Fallait qu'il s'installe.

[Les soldats] en voulaient aux Métis. Ils onvaient été chauffés à blanc tout le long du voyage, en s'en venant, par les chefs.

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

— Fais pas verser le sang pour rien. Retourne-toi-z-en au Fort, licencie tes troupes.

Il a revenu au Fort, puis il a réveillé ses troupes:

— Allez-vous-en chacun chez vous, puis soyez quelques jours sans venir au Fort.

Il voulait que les esprits s'apaisent un peu.

Le matin, quand elles ont arrivé, elles ont rentré par la porte d'ouest. Puis lui, Riel, a sorti par la porte de l'est, à peu près en même temps. Les portes sont ouvertes... c'était pas malaisé de prendre le Fort.

Ils aimaient pas les Métis.

Ils cherchaient Riel. Cherchaient partout! $5000.00 mort ou vivant! C'était une maudite somme dans le temps, ça!

Les Anglais disaient:

— Quand on rencontre un Métis, qu'on leur demande où est-ce qu'est Riel, ils lèvent les épaules ou bien ils nous répondent en cri.

Ils disaient que c'était une «mission de paix». Mais ils s'en venaient pas pour la paix: ils s'en venaient pour du trouble...

télé HORAIRE du lundi 10 mars au dimanche 16 mars



du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placée sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger.
18h00 CE SOIR
21h00 Le Téléjournal suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 10 mars

18h30 À guichets fermés
en provenance de Winnipeg "Au rythme du courant" Folle Avoine en concert. Réal.: Richard Simoens.

19h30 Poivre et sel
Hector recevra un héritage de 100.000$ à la condition de s'occuper de son fils.

20h00 La bonne aventure
Anne reçoit ses amies et les quatre filles se racontent bien des choses.

20h30 Le parc des Braves
À la veille de Noël 1941, bien des questions se posent.

22h20 Best-sellers
Tous les fleuves vont à la mer. (2e de 6) Joseph et Anna ont maintenant un fils et une fille dont ils sont très fiers. Joseph a réussi en affaires. Il n'est pas affecté par la crise de 1929

23h20 Les Claudine
(3e de 4). *Claudine en ménage.* Claudine a une liaison avec une jolie femme de la société. Son vieux mari s'en réjouit, mais Claudine s'enfuit à Montigny lorsqu'elle surprend Renaud dans les bras de sa bonne amie.

mar. 11 mars

18h30 Génies en herbe
Finale provinciale: Collège Louis-Riel affronte Précieux-Sang.

19h30 L'agent fait le bonheur
Le piège. Benoit et Carmen ont tendu un piège à des cambrioleurs en se faisant passer pour des receleurs.

20h00 Monsieur le ministre
On se réjouit au gouvernement, on pleur dans l'Opposition. Hélène et Alain s'expliquent.

20h30 Manon
Le syndrome de Neptune. À la veille de partir en croisière avec son ami une dame se sent obligée de consulter une spécialiste du CLSC.

22h20 Dallas

23h20 Rencontres
Inv. Bernard Teyssèdre, démoniaque **(dern. de 2).** *Le diable existe-t-il en chacun de nous?*

23h50 Cinéma
L'amant de poche. Un adolescent passe la nuit avec une inconnue rencontrée dans un bar et qui, par la suite, le relance.

mer. 12 mars

18h30 Contrechamp

19h30 Paul, Marie et les enfants
La mauvaise critique. Paul n'est pas très heureux de la critique sur le montage d'un film qu'il a fait. Il se propose même d'y répondre.

20h00 Le crime d'Ovide Plouffe
(3e de 6) De retour d'Anticosti, Ti-Mé, passablement éméché, coupe à la tronçonneuse plusieurs poteaux de la compagnie d'électricité. Il plonge alors le purgatoire électrique de Monseigneur Folbèche dans l'obscurité totale ainsi que toute la ville.

22h20 Déjà 20 ans
Anim. Pierre Nadeau. Le coup d'État en Indonésie. Le journaliste Jean-Claude Dussault nous en parle.

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
Folies de femmes. Un escroc se fait passer pour un prince russe afin de s'introduire dans le grand monde de Monte-Carlo. Il espère écouler des faux billets en séduisant la femme d'un ambassadeur (amér. 21) (muet).

jeu. 13 mars

19h00 Les grands films
Embrasse-moi je te quitte. Avec Sally Field, James Caan et Jeff Bridges. La veuve d'un chorégraphe de renom se prépare à épouser un égyptologue. Alors qu'elle s'affaire à redécorer la maison où elle a vécu avec son premier mari, voici que celui-ci apparait et engage la conversation avec elle.

22h20 Cinéma
Le pull-over rouge. Drame social réalisé par Michel Drach. Un ouvrier immigré signale la disparition de sa fillette qu'on retrouve assassinée peu apres. On inculpe un jeune homme qui a eu un accident de voiture près de là. Après plusieurs heures d'interrogatoire, il avoue. Mais l'enquête est entachée de diverses irrégularités et des indices laissent croire à la culpabilité d'un autre (fr. 79).

ven. 14 mars

18h30 Autoroute électronique
Magazine communautaire interrégional animé par Pierre Guérin et réalisé par Richard Simoens.

20h00 Séries plus
Chronique policière. (2e de 6). Alors que le chef Lee était sur le point d'incriminer Funder Burke pour le meurtre d'un adolescent, i lest abattu par un Noir obnubilé par la fièvre.

22h20 Tribune 86

22h50 Et si on oubliait la Joconde
La vie de Léonard de Vinci, à partir de sa vie au château d'Amboise en France.

23h30 Cinéma
Luke, la main froide. (Cool Hand Luke). Drame avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. À la suite d'un délit mineur, Luke est incarcéré dans une colonie pénitentiaire d'un État du Sud. Il se rend populaire auprès de ses compagnons par son esprit d'indépendance (amér. 67).

sam. 15 mars

13h00 Univers des sports
En direct du centre Claude-Robillard et de l'aréna Michel-Normandin à Montréal, la coupe Excellence. Rencontre États-Unis/Canada/Italie dans quatre disciplines: gymnastique, patinage artistique, lutte olympique, hand-ball.

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Flames de Calgary affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
Un après-midi de chien. (Dog Day Afternoon). Drame réalisé par Sidney Lumet. Avec Al Pacino, John Cazale et Charles Durning. Par une chaude journée de l'été 1972, deux bandits à la manque s'amènent dans une petite succursale de banque de Brooklyn pour y commettre un hold-up. Dès le début, les choses se gâtent et rien ne va selon les plans établis (amér. 75).

dim. 16 mars

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à la paroisse de La Visitation à Montréal par Germain Lecavalier, prêtre.

12h30 Cinéma
Danton. Drame historique réalisé par Andrejz Wajda. Avec Gérard Depardieu, Wojciech Pszoniak et Anne Alvaro. Été 1793. La Révolution française vit des heures douloureuses. À l'extérieur comme à l'intérieur, l'édification de la Nation nouvelle est remise en cause par de multiples oppositions et de nombreux échecs. La coalition européenne semble reprendre le dessus, les Vendéens remportent des victoires et le peuple de Paris souffre à nouveau de la disette.

16h00 Second regard

17h01 Le dossier du libre-échange
Quelles sont les chances de succès de la négociation du libre-échange Canada/États-Unis? Quels sont les risques économiques et politiques d'une association plus étroite avec le géant du Sud? Quelle sera la compensation?

18h30 Les beaux dimanches
Superstar: Jean Drapeau. Anim. Jacques Boulanger.

19h50 Les beaux dimanches
Bonheur garanti. Dramatique écrite par André Dubois. En vedette: Raymond Bouchard, Roger LeBel, Françoise Lemieux, Louise Rémy et Robert Toupin. Un organisme tente de trouver des solutions aux tensions vécues par des couples.

22h50 Ciné-club
Umberto D. Drame social réalisé par Vittorio de Sica. Un vieux retraité vit seul avec son chien. Le malheur arrive et découragé de la vie, il tente de se suicider en se jetant devant un train. Ayant raté son geste, il décide de continuer sa lutte pour l'existence (it. 51).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Le Big Top de Jacques Lemay

Un jeune homme de dix-sept ans venait de perdre sa blonde et s'était rendu au ballet pour chasser les idées noires. Sous le coup de la peine d'amour, et extasié par le spectacle, il y a eu un déclic dans ce coeur en remous. La danse, c'était pour lui.

Une année d'études intensives en ballet-jazz en 1970 a suffi pour le convaincre que ce domaine était réellement le sien. À dix-huit ans, déjà devenu danseur professionnel, Jacques Lemay a amorcé une nouvelle histoire d'amour sur les planches. "J'ai commencé avec le ballet-jazz, parce que dans ce temps-là, la plupart des gars de mon âge ne se dirigeaient pas vers le ballet classique."

Le natif de Montréal n'a pas tardé à se faire remarquer. "D'abord, j'ai fait quatre ans de tournées avec les Feux-Follets et j'ai été artiste invité avec les Ballets-Jazz de Montréal. Tous les genres de danse, du folklorique jusqu'au classique, me passionnaient."

Voilà plus de dix ans, Jacques Lemay accepta une invitation lancée par le Manitoba Theatre Centre, qui lui réservait un rôle dans la production de **The Boyfriend**. "Suite à cette pièce, le Ballet Royal de Winnipeg m'a offert son poste de directeur du ballet-jazz en 1977. J'y ai aussi rencontré mon épouse, la comédienne Janice Dunning."

L'expertise de Jacques Lemay est vaste. Non seulement est-il danseur, mais aussi chorégraphe de renommée et compositeur de nouveaux ballets, pièces et spectacles folkloriques.

Son oeuvre la plus récente, **The Big Top**, sera présentée jusqu'au 9 mars au Centennial Concert Hall. Le ballet, qui combinera le classique et le moderne, raconte l'histoire d'une fillette de douze ans qui s'est sauvée de chez elle pour assister au cirque.



Jacques Lemay, chorégraphe de Winnipeg, présente The Big Top à la Salle du centenaire jusqu'au neuf mars. Ce ballet qu'il a composé est "une histoire de cirque, et encore plus".

"Le cirque m'a toujours beaucoup impressionné. Bien sûr, il y a les couleurs, les costumes, la magie. Mais ce qui m'impressionne le plus, c'est les nomades du cirque, qui doivent être à la fois des clowns, des jongleurs, des marcheurs de corde raide et des dompteurs de lions."

Jacques Lemay ajoute qu'il existe un parallèle entre la vie des nomades et celle des danseurs de ballet. Les nomades font la tournée, vivant au jour le jour, dans leur caravane. Le Ballet-Royal, lui, accomplit un même trajet, mais en autobus. Les danseurs, comme les nomades, doivent maîtriser plusieurs rôles à la fois. Dans **The Big Top**, 23 danseurs interpréteront 73 rôles et 63 changements de costumes seront requis.

Le concept du **Big Top** a pris naissance il y a quelques années, quand l'Association des professeurs de dans de l'Alberta lui a commandé la composition d'une oeuvre qui mettrait en vedette une soixantaine d'étudiants en ballet. Le ballet présenté jusqu'au 9 est une version condensée et grandement modifiée du spectacle albertain. En collaboration étroite avec son épouse et le compositeur canadien bien connu Victor Davies, Jacques Lemay espère avoir créé un spectacle à multiples intrigues, qui saura plaire à tous.

"Quand le cirque arrivait dans la Prairie, dans les années 1900, tout le village abandonnait le travail de l'heure. Tout arrêtait. Tous étaient émerveillés par les sons, les costumes, le mouvement, les couleurs."

Le meneur de cirque

"J'espère que les spectateurs réagiront comme ces villageois au cirque, éblouis par l'extravagance, l'abondance, la couleur."

Mais le **Big Top** réserve encore bien plus qu'un festin visuel pour le spectateur attentif. La petite fugitive, Beth, croit reconnaître son père dans le personnage du meneur de cirque. Sa mère ressemble beaucoup à la cartomancienne qui l'a sauvée d'une mésaventure avec un lion. Le dompteur de lions, qui lui rappelle l'amant de sa mère, est enragé parce que la fillette a laissé le lion sortir de sa cage, et menace la cartomancienne et la petite.

"On a tenté de bâtir une série d'histoires à l'intérieur du cirque. Tout comme un diamant ou un bon livre, **The Big Top** a des facettes cachées et une certaine profondeur. Le spectateur est assuré d'y trouver un nouvel élément à chaque représentation."

Avec son esprit d'observateur lucide et parfois moqueur, Jacques Lemay a réussi à inclure des personnages qui servent plutôt de commentaire social que d'éléments d'intrigue. Une exagération humoristico-cynique transforme le professeur en dompteur de caniche, et le commis voyageur en charmeur de serpent.

Le dénouement

La composition musicale de Victor Davies ajoute une dimension à l'oeuvre. "Victor Davies a su évoquer la tristesse, la joie, le suspense, la peur, l'indécision et même les relations entre les personnages par la musique."

À la fin, la petite Beth est prise entre deux feux. Doit-elle retourner chez elle et tolérer ses parents et leurs querelles ou s'abandonner à la magie du cirque, ou encore à son imagination sans bornes? Le choix est facilité grâce aux conseils d'un technicien du cirque, qui ressemble étrangement à son frère. La fillette choisit de retourner dans son foyer.

Le dénouement servirait-il à démystifier cette ambiance mystérieuse du cirque? À Jacques Lemay de trancher: "La vie d'artiste n'est pas pour tout le monde. La petite Beth s'est rendue compte que c'est bien beau de vouloir être artiste, mais il faut tout de même être réaliste. Le cirque, la danse, le théâtre, tout autre domaine, renferment une multitude d'éléments dont il faut se méfier. Il faut se préparer à toute éventualité."

Jean-Paul MOLGAT

Des saynètes au CCFM

Les comités culturels qui organisent des saynètes dans leurs villages ont décidé de faire profiter les Saint-Bonifaciens de leurs talents.

En collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain, l'Association des comités culturels présente, samedi 15 mars, un premier Festival des saynètes, à 19h30 au gymnase du CCFM.

Les organisateurs promettent «une rencontre théâtrale composée de saynètes touchant des thèmes d'actualité et de moeurs franco-manitobains où on se moque, s'interroge et rigole».

Les troupes viennent de 8 coins de la province: La Broquerie, Saint-Jean-Baptiste, Somerset, Saint-Léon, Lorette, Sainte-Anne-des-Chênes, la Rivière-aux-Rats et Notre-Dame-de-Lourdes. Près de 80 personnes participeront à cette première.

La soirée, animée par Vincent Dureault, sera du genre cabaret informel, précise Dennis Connelly du CCFM. Les spectateurs auront l'occasion de prendre un verre et manger.

Le Centre culturel franco-manitobain propose aussi une nouvelle initiative côté musical.

Tous les mercredis du mois du mars, à compter de 21h30, le Foyer accueillera les amateurs de jazz. Ces soirées sont coordonnées par Laurent Roy, dont la réputation de musicien n'est plus à faire. Il sera accompagné d'artistes comme Gerry Paquin et Marie Patenaude.

Si l'expérience s'avère un succès, «peut-être qu'à l'automne des soirées de jazz seront offertes sur une base régulière» précise Dennis Connelly.

L'accent



La Liberté a gagné

Au risque de se faire dire qu'on avait des idées fumeuses, l'équipe rédactionnelle a décidé de participer au premier concours des fumeurs-fumeuses de pipe organisé par le Centre culturel franco-manitobain dans le cadre du 17e Festival du Voyageur. Enfin presque toute l'équipe! Stéphane Jarre, responsable de la chronique santé, n'a pas voulu s'associer à cette débauche de fumée. De gauche à droite: Lucien Chaput, Bernard Bocquel et Stéphane Jarre.

Armande Lajoie (interprétée par Louise Cloutier), qui avait animé le concours, remet à Bernard Bocquel le trophée sculpté pour le gagnant par Hélène Pelletier.

Il se passe vraiment d'étranges choses

Encore un entraîneur de remplacé. Barry Long n'est pas le premier et ne sera sûrement pas le dernier. Dans son cas, le destin ne lui a jamais souri. Travailler sous quelqu'un comme John Ferguson est toujours une tâche sans merci.



André
BRIN

VOL 85-86

L'année passée, lors de la superbe saison des Jets, Fergie et Long sont rentrés main dans la main parmi les élites du circuit. Fergie avait réussi un remarquable travail pour rassembler le talent qui se trouvait à Winnipeg. Et Long avait su quoi en faire. Tout était rose, Long et Ferguson était le «couple» de l'année dans la LNH.

Comme les choses ont changé. Avec la léthargie des Jets, plusieurs questions sur la compétence de nos héros ont percé. Dès l'échange de Babych, on pouvait commencer à percevoir le vrai moteur qui gérait l'équipe.

C'est que notre pauvre Long n'a eu aucun mot à dire dans la transaction. Le plus ironique, c'est que c'est probablement la perte de Babych qui lui a coûté son poste. Long ne voulait pas voir partir Babych, qui était une force importante dans le fonctionnement des Jets.

Le style de management de Ferguson ressemble beaucoup à son style de jeu. Il n'y allait jamais de main morte. Les coudes en l'air, toute la glace lui appartenait. On ne lui disait pas qu'il ne pouvait pas y aller. On lui disait plutôt qu'on fera au mieux pour racheter ses erreurs. Dans la gérance d'une équipe professionnelle de hockey, ce style peut causer des surprises.

Long n'a eu rien à dire non plus dans la démission de Ron Wilson ou de Bobby Dollas. Quand ils étaient sur le banc, Long s'en servait toujours. Ferguson, lui, ne pense pas que Ron Wilson est très utile à l'équipe. Maintenant qu'il est derrière le banc, Wilson se trouvera dans les gradins plus souvent qu'à son tour.

Si Peter Taglianetti et Jim Nill peuvent revenir au jeu, ils joueront souvent pour John Ferguson. Ce sont des joueurs que Fergie adore. Certaines de ses brillantes acquisitions verront plus de glace que sous Long. *(Anssi Melametsa, Peter Douris et Ray Neufeld).* Ne soyez pas surpris de voir Dave Silk de retour si la machine continue à mal tourner!

Ferguson demandera des sacrifices aux joueurs. Sinon ce sera un voyage non-planifié à l'extérieur.

Les résultats à court terme du changement d'entraîneurs? Positifs. Plusieurs postes n'ont plus de titulaire garanti et les joueurs en question devront convaincre leur gérant qu'ils peuvent remplir les fonctions.

Résultats à long terme? Ferguson ne peut pas rester derrière le banc. Son caractère ne pourrait pas le permettre. Cet été, Ferguson embauchera un nouvel instructeur, quelqu'un de l'extérieur. Et il y aura de l'espoir, et il y aura du succès et il y aura des mauvais jours et il y aura encore un nouvel instructeur. Au hockey, l'histoire ne cesse pas de se répéter.

* * *

5 sur 5: *C'est vraiment rassurant de voir qu'on donne une autre chance à* **Daniel Bouchard.** *Depuis ses fameuses paroles du 15 décembre, il n'a pas cessé de travailler et de retrouver le respect de ses coéquipiers. C'était l'occasion parfaite de lancer toutes sortes d'injures dans la presse, mais il ne l'a pas fait. Son attitude a été superbe et il a mérité un retour au jeu.*

En parlant d'attitude il faut parler de **Mario Marois**, *devenu «l'enfant terrible» des Jets. Il ne veut pas être à Winnipeg et en donne la preuve sur la glace.*

Lorsque les affaires vont mal, les choses ont tendance à devenir étranges. **Scott Campbell** *songe à un retour au jeu avec les Jets et* **Eddie Staniowski** *est tout à coup en visite à Winnipeg. Je ne serai plus surpris de voir arriver* **Lars-Erik Sjoberg** *un sac d'équipement à la main!*

Bengt Lundholm doit se demander ce qui est arrivé. De retour avec les Jets, il passe du temps sur tous les trios et joue souvent. Avoir été en Suède semble lui avoir sauver sa carrière. Maintenant, lorsque **Andrew McBain** *reviendra, on le proclamera messei. Ceux qui ne jouent pas valent plus qu'ils valaient avant leur blessure. Ça fait mal.*



Saint-Pierre a raflé bien des honneurs

Bien que les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys ne se soient pas rendus en séries éliminatoires, ils ont raflé pas mal d'honneurs individuels. Voici les gagnants de cette saison.

Les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys: attaquant le plus utile à son équipe dans toute la ligue: **Robert Bérard**; défenseur le plus utile à son équipe, division Sud: **Norm Hébert**; joueur le plus sportif, division Sud: **Marc Rodrigue**; et le meilleur gérant, division Sud: **Henri Bérard**.

Les As de Saint-Anne: première place au classement général de toute la ligue durant la saison régulière, attaquant le plus utile à son équipe, division Nord: **Gérard Lafrenière**; joueur le plus sportif de la ligue: **Mitch Pattyn**.

Les Habs de La Broquerie: meilleur compteur de la ligue: **Gilbert Dubé**; gardien de but le plus utile à son équipe, division Sud: **Kevin Tyndall**; le recrue de l'année, division Sud: **Richard Lacoste**.

Les Comets de Lorette: gardien de but le plus utile à son équipe dans toute la ligue: **Dwight Dreiger**; meilleur gérant de la ligue: **Claude Ross**; et meilleur entraîneur de la ligue: **Jos Parent**.

Les Warriors de Saint-Malo: l'équipe la moins pénalisée et l'entraîneur de l'année, division Sud: **Réal Trudel**.

Les Red Wings de Grunthal: première place au classement général de la division Sud et le gardien de but avec la meilleure fiche individuel: **Ted Froese**.

Les Dutchmen de Landmark: défenseur le plus utile à son équipe dans toute la ligue. **Russ Koop** et recrue de l'année: **Kevin Schroeder**.

Vous gagez ?

Il ne sera pas dit que Henri Turenne, le gérant des Habs de La Broquerie, ne paye pas ses dettes. Puisqu'il a profité du banquet annuel de la Ligue Hanover-Taché pour rembourser une gageure de la saison dernière.

Comme c'est la tradition lors du banquet de la HTHL, les diverses équipes sont obligées, sous peine d'une amende de 200$, d'organiser des petites saynètes. Souvent, on offre même des petits cadeaux aux adversaires. Question de lancer une pointe à leurs joueurs ou gérants préférés.

HANOVER-TACHÉ

C'était lors de l'une de ces saynètes que Paul Roy, le fils de Gerry, réclama à Henri Turenne son 20$. On se souvient qu'Henri Turenne avait gagé que La Broquerie éliminerait les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys en séries éliminatoires l'an dernier. Et on se souvient que les Canadiens avaient vite disposé de l'équipe en première place durant la saison 1984-85.

Évidemment, Henri Turenne a profité de l'occasion pour tirer le maximum de son 20$. Il proposa à Paul Roy de Saint-Pierre-Jolys un autre pari. Quitte ou double que les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys ne répètent pas les mêmes prouesses en séries éliminatoires cette année!

Paul Roy a empoché le 20$. Pour l'instant, il ne sait pas s'il va réclamer l'intérêt sur cette gageure vieille d'une année. Ça pourrait aller en cour, a-t-il murmuré à un journaliste connu pour sa discrétion!

Comme c'est aussi en voie de devenir une tradition, on a profité du banquet du 1er mars pour demander aux gérants de certaines équipes d'évaluer les diverses séries éliminatoires.

Sainte-Anne—Ile-des-Chênes. Tous les gérants sont d'accord. Les As devraient l'emporter sur les Elks en trois matchs. Seul Yves Vermette, le président des As de Sainte-Anne a prédit que la série irait à cinq matchs. "On a besoin de l'argent," a-t-il offert comme raison pour son pronostic pessimiste.

Lorette-Landmark. Il n'y a pas de doute, d'après Claude Ross, le gérant des Comets. Lorette remporte la série en quatre matchs. Henri Turenne des Habs de La Broquerie est d'accord. Edmond Roch des Warriors de Saint-Malo donne raison à Lorette, mais en cinq matchs. Yves Vermette n'est pas d'accord. Ce sera Landmark en trois matchs. Sainte-Anne préférerait jouer Landmark, peut-être?

Grunthal-Saint-Malo. "Si Nipper (*Maurice Trudel*) est hot," suggère Edmond Roch, "on gagnera la série en cinq matchs." Une évaluation que ne partagent pas Claude Ross de Lorette et Henri Turenne de La Broquerie. Ils donnent raison à Grunthal en quatre parties. Le moins charitable? Yves Vermette de Sainte-Anne. Grunthal en trois!

La Broquerie-Steinbach. Finalement l'unanimité. La Broquerie remportera la série. En trois matchs, lance Claude Ross de Lorette. En cinq, rétorquent Edmond Roch de Saint-Malo et Yves Vermette de Sainte-Anne. En bon diplomate, Henri Turenne de La Broquerie tranche la question. La Broquerie en quatre matchs. Henri Turenne a sans doute raison. Après tout, à 20 piastres près, il est le mieux placé pour évaluer son équipe!

Les premiers matchs des quarts de finales ont eu lieu mardi 4. Pour l'instant, pas de surprises.

Les comptes finals: Grunthal 10, Saint-Malo 3; La Broquerie 4, Steinbach 2; Sainte-Anne 9, Ile-des-Chênes 5; et Lorette 5, Landmark 4. Déjà les prédictions d'Yves Vermette de Sainte-Anne ne valent plus chères!

Lucien CHAPUT

Le meilleur gardien décidera

On le suit, Bruxelles rencontre Somerset en finale samedi 8 mars. Les deux équipes qui ont le mieux réussi en saison régulière méritent de disputer le championnant.

Dans La Liberté de la semaine dernière *(28 fév.)*, **Al Snyder**, l'entraîneur des As de Sainte-Anne, a fait le commentaire suivant: «Écoute, l'équipe qui joue le mieux durant la saison régulière devrait gagner les séries éliminatoires.»

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Est-ce que ça veut dire que les Bombers de Bruxelles, qui ont capturé la première place cette saison, vont remporter le championnat? Rappelons que Somerset n'a jamais perdu contre l'équipe de l'illustre Mangin. Sur papier, les Bombers sont peut-être meilleurs. Mais sur la glace?

Gérard Brunel et ses Bombers doivent adopter l'attitude que «les éliminatoires sont une autre paire de manches.» Sinon, selon la thèse de Al Snyder, ils sont foutus.

En toute modestie, Gérald Brunel a avoué: «D'après ce que j'ai vu en demi-finales entre Notre-Dame et Somerset, notre série avec Somerset va être serrée.»

«Serré» a réitéré Clément Hacault, qui sera responsable d'interdire l'accès dans sa zone de la ligne Clark/Décosse de Somerset. «Je crois que la série sera longue. Plus de trois joutes, c'est certain. Et plus probablement cinq.»



Les Flyers de Somerset. Leur pesant d'or?

«Cinq joutes? On va faire de l'argent!» s'est exclamé **Maurice Pittet**, gérant de Somerset. En général, les gens ont tendance à sous-estimer Somerset. «On disait que notre demi-finale contre Notre-Dame allait être proche, et on n'a pas eu trop de misère. Si on joue contre Bruxelles comme on a joué contre eux cette saison, et comme on a joué en demi-finale contre Notre-Dame, rien ne pourra nous arrêter.»

Toutefois, Gérald Brunel a tenu à souligner que son équipe a quelques avantages sur Somerset. «Ils se fient trop à la ligne Clark/Décosse. Nous, au moins, on a trois lignes solides.» À part ça, Bruxelles a maintenant trois gardiens, dont un qui vient de Winnipeg, Jeff Bilous.

«Il a raison» a concédé Maurice Pittet. «On se fie beaucoup à cette ligne depuis que nos gars de Portage-la-Prairie nous ont quitté. Ça ne veut pas dire que l'autre ligne ne travaille pas aussi fort, mais ils produisent moins de buts».

Reid Kelner, de l'équipe déchue de Swan Lake, a résumé: «C'est imprévisible. Je dirais que l'équipe qui a le meilleur gardien va la gagner.»

Et ce gardien, **Bryan Letain**, appartient au club des Flyers.

Jean-Paul MOLGAT

Quand la nature joue des tours

Il est difficile pour un journaliste de prévoir la température. À l'heure de tombée, le thermomètre ne donnait aucun indice quant à la date de la quatrième joute entre Sainte-Agathe et Miami.

Les propos suivants ont été recueillis en présumant que le beau temps garderait la série en suspens, au moins jusqu'à la date de parution. La nature peut jouer de vilains tours!

Après trois défaites consécutives aux mains de Sainte-Agathe *(7-1, 9-6, 9-5)*, la nature est intervenue en faveur de Miami: la glace a fondu. Ce répit va peut-être permettre aux Rockets de reprendre du poil de la bête.

«C'est sûr que ces quelques jours de relâche nous ont permis de nous reposer. On est plus dispos, donc prêts à mieux jouer contre Sainte-Agathe» a analysé **Brian Callum**, joueur étoile de Miami. «J'espère qu'on peut au moins gagner quelques joutes, ça nous remettrait sur la bonne voie.»

Et quelle est cette bonne voie? «C'est de jouer un meilleur jeu défensif, autant dans notre zone que dans la zone adverse.» a précisé Brian Callum.

Cette pause a-t-elle été au détriment de l'équipe de Sainte-Agathe? **Charlie Edwards**, défenseur de Sainte-Agathe a répondu: «Je crois que non. Ça nous a permis de nous dédier un peu plus aux provinciales. En attendant que ça refroidisse un peu, on ne se laisse pas refroidir, nous. Il y a les joutes provinciales qui nous aiguisent l'appétit.»

L'appétit vorace des Knights inquiète Brian Callum, qui a concédé que Sainte-Agathe est une équipe de première classe. Il explique: «La rondelle passe trop de temps dans notre zone. Ce sont les buts contre nous qui nous font du tort. Les Knights marquent neuf buts contre nous, en moyenne.»

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Jack Pearson, de Miami, était du même avis. «Les Knights ont trop de force à l'attaque et savent mettre la rondelle dans le filet. Ce n'est pas qu'on n'est pas capable d'en faire autant. C'est juste qu'on semble avoir moins de chance qu'eux autour du filet. De plus, toutes nos trois joutes ont mal débuté. Les premières périodes nous font mal.»

En attendant que le froid hivernal retombe dru, **Rhéal Lemoine**, de Sainte-Agathe, nous a informé que la plupart des gars de son équipe ont adopté son dicton: *Sainte-Agathe en quatre*. Il estime que «la pause est bonne, pourvu qu'elle ne dure pas trop longtemps».

À qui devra-t-on attribuer la victoire finale? À Sainte-Agathe, à Miami ou à Mère Nature?

Jean-Paul MOLGAT

HANOVER-TACHÉ

Division Nord — Classement final

	G	P	N	T
Sainte-Anne	21	4	1	43
Lorette	16	10	0	32
Landmark	14	12	0	28
Ile-des-Chênes	8	18	0	16
Niverville	2	24	0	4

Classement individuel final

	B	P	T
Ron Freynet, *Ste-Anne*	24	61	85
Gerald Lafrenière, *Ste-Anne*	44	35	79
Cliff Peters, *Landmark*	49	38	78
Mitch Pattyn, *Ste-Anne*	20	54	74
Gary Brandt, *Landmark*	27	41	68
Dave Naaykens, *Lorette*	35	30	65
Jules Enns, *Niverville*	17	44	61
Ron Davies, *Niverville*	27	31	58
Aimé Plett, *Landmark*	24	34	58
Russ Koop, *Landmark*	23	35	58

Division Sud — Classement final

	G	P	N	T
Grunthal	21	5	0	42
La Broquerie	18	8	0	36
Steinbach	15	10	1	31
Saint-Malo	9	17	0	18
Saint-Pierre-Jolys	5	21	0	10

Classement individuel final

	B	P	T
Gil Dubé, *La Broquerie*	44	50	94
Fern Piché, *La Broquerie*	25	42	67
Tim Wiens, *Grunthal*	30	29	59
Luc Therrien, *La Broquerie*	23	35	58
Earl Coleman, *Steinbach*	28	26	54
Vincent Penner, *Grunthal*	24	27	51
Robert Bérard, *St-Pierre*	28	20	48
Marvin Kornelson, *Grunthal*	14	33	47
Brad Wainikka, *Steinbach*	10	35	45
G. Lafrenière, *La Broquerie*	18	25	43

SAINTE-ANNE

Gosselin avec Cournoyer



Richmond Gosselin. En pleine forme malgré le voyage...

On aurait dit que tout le village de Saint-Malo était à l'arène de Sainte-Anne, dimanche 2. Question d'encourager Richmond Gosselin qui portait le gilet des Étoiles du Canadien de Montréal.

Dommage pour les partisans des As de Sainte-Anne. Car Richmond Gosselin a fait plus qu'épauler Yvan Cournoyer et Steve Shutt. Le compte final: 8 à 5 pour Gosselin, Cournoyer et Compagnie.

Entre les périodes, Yvan "Road Runner" Cournoyer a été occupé à signer des autographes pour quelques unes des 750 personnes qui ont assisté au match.

VOTEZ X

SCRUTIN PAR ANTICIPATION

Vous pouvez voter à un bureau de scrutin par anticipation si

- vous avez des raisons de croire que vous ne pourrez pas voter le jour du scrutin, 18 mars 1986, ou
- si vous êtes handicapé(e) physique


Les électeurs handicapés physiques se déplaçant, ou non, à l'aide de chaises roulantes peuvent accéder aux bureaux de scrutin par anticipation ordinaire.

Les bureaux de scrutin par anticipation ordinaire sont ouverts les 1er, 5, 8, 10, 13 mars, 1986, de 8 h à 20 h aux endroits indiqués ci-dessous.

Si vous ne pouvez pas voter au bureau de scrutin par anticipation ordinaire, vous pouvez voter par anticipation au bureau du directeur du scrutin de votre circonscription électorale les 3, 4, 6, 7, 11, 12, 14, 15 mars, 1986, de midi à 18 h.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, NOM DU DIRECTEUR DU SCRUTIN, ADRESSE DU BUREAU ET N° DE TÉL.

Assiniboia—Kay Erdahl
316, av. Hamilton
Winnipeg, Manitoba R2Y 2H5 **885-7686**

Burrows—Juanito Ongsansoy
École Isaac Newton, 730, rue Aberdeen
Winnipeg, Manitoba R2W 1W9 **586-9619**

Charleswood—Nancy Lemoine
3900, avenue Grant, bureau 24
Winnipeg, Manitoba R3R 3C5 **885-3048**

Concordia—Margaret Hughesman
1111, av. Munroe
Winnipeg, Manitoba R2K 3Z5 **661-3658**

Ellice—Gloria Wiederman
782, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba R3G 0B8 **783-2183**

Elmwood—Jeanette Sansregret
359, av. Johnson, bâtiment G
Winnipeg, Manitoba R2L 0J2 **661-3073**

Fort Garry—Margaret Ferguson
Centre commercial Southwood
1910, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 4S5 **269-3664**

Fort Rouge—Kathleen Holmes
379, Broadway, bureau 100
Winnipeg, Manitoba R3C 0T9 **947-2860**

Inkster—Fred Instance
Tyndall Market, 850, rue Keewatin
Winnipeg, Manitoba R2R 0Z5 **694-1798**

Kildonan—Robert Giesbrecht
84, promenade Mandalay
Winnipeg, Manitoba R2P 1V8 **694-1802**

Kirkfield Park—Pauline Schesnuk
3050G, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3K 0Y1 **888-8004**

Logan—Eunice Wlock
Club communautaire du West End
960, rue Arlington
Winnipeg, Manitoba R3E 2E5 **783-2190**

Niakwa—Virginia Radcliffe
906, chemin Cottonwood, bureau 8
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0503**

Osborne—Laura Fowler
682, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba R3L 2B9 **477-6460**

Radisson—Maurice Labelle
906, chemin Cottonwood, bureau 10
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0613**

Riel—Simone Salamandyk
École Victor H.L. Wyatt
485, prom. Meadowood
Winnipeg, Manitoba R2M 5C1 **255-0616**

River East—Grace Searle
1416, route de Henderson
Winnipeg, Manitoba R2G 1N4 **338-4677**

River Heights—Harry Rachlis
Église anglicane St. George, 168, rue Wilton
Winnipeg, Manitoba R3M 3C3 **284-2860**

Rossmere—Margaret Newton
Église anglicane St Steven
220, av. Helmsdale
Winnipeg, Manitoba R2K 0V9 **661-5472**

St-Boniface—Louanne Beaucage
73, rue Goulet
Winnipeg, Manitoba R2H 0R5 **237-0162**

St-James—Phyllis Large
Centre communautaire Clifton
1315, rue Strathcona
Winnipeg, Manitoba R3E 2Y4 **783-2186**

St-Johns—Johanna Stasiuk
1412½, rue Main
Winnipeg, Manitoba R2W 3V4 **586-8505**

St-Norbert—Karen Moffat-Wiebe
2987, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 2H5 **269-8214**

St-Vital—Diane Hitchings
École St. George, salle 3
151, chem. St. George
Winnipeg, Manitoba R2M 3J2 **255-0610**

Seven Oaks—Saul Chochinov
West Kildonan Collegiate,
800, rue Salter, salle 16
Winnipeg, Manitoba R2V 2E6 **586-8021**

Sturgeon Creek—Art Coulter
2727, av. du Portage, bureau 15
Winnipeg, Manitoba R3J 0R2 **885-4671**

Transcona—Mike Zaluski
141, av. Larche est
Winnipeg, Manitoba R2C 1A4 **222-3209**

Tuxedo—Tina Remnant
École J.B. Mitchell
1720, place John Brébeuf
Winnipeg, Manitoba R3N 0M1 **477-4940**

Wolseley—Don McBain
696, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0M6 **788-4385**

Si votre circonscription électorale n'est pas mentionnée ci-dessus, consultez votre journal local.


ELECTIONS MANITOBA
Un bureau indépendant de l'Assemblée législative
R.T. Willis — Directeur général des élections

Les Riel: tel père, telle fille

Auguste Vermette, dont Marcien Ferland rapporte les propos depuis plus d'un an dans La Liberté. a obtenu un des quatre Prix Riel décernés cette année par la SFM.

«1985 était l'année des Métis, l'année du centenaire de la mort de Louis Riel. Il convient de donner un prix Riel à un représentant de cette nation. Avec **Au temps de la Prairie**, une partie importante de notre patrimoine nous a été léguée par Auguste Vermette, le neveu de Louis Riel», a souligné le jury du Prix Riel.

France Lemay, la fille d'Auguste Vermette, a aussi mérité un Riel, conjointement avec Cécile Bahaud, pour leur livre **Femmes de chez-nous.** «Nous voulons que cet honneur rejaillisse sur toutes les femmes franco-manitobaines. L'imposante contribution des femmes dans nos communautés a enfin été rendue visible et vivante grâce à ce livre.»

Le troisième Riel a été attribué à Michelle Boulet, auteure et metteur en scène de la pièce de théâtre **Uneeyen ou Not' bord de la rivière.** «Les événements culturels traitant de l'histoire et de la contribution des Métis ont été particulièrement nombreux en 1985. Nous voulons distinguer d'une manière spéciale un de ces témoignages artistiques marqués d'une grande originalité» ont dit les juges.

Le quatrième Riel est revenu à Michel Roy, ancien président du Conseil jeunesse provincial, un des animateurs de **Chaussons-Nous**, organisé en septembre 85 dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. «Cette année spéciale a culminé avec la tenue de la fête Chaussons-Nous, une fin de semaine entière d'activités qui a réuni près de mille jeunes.» a noté le jury.

"Ça fait 17 ans qu'on ne s'est pas arrêté pour parler"

Des États Généraux en novembre

Les quelque 300 participant(e)s à la 17e assemblée annuelle de la SFM se sont prononcés en faveur d'un réexamen du mandat de la Société.

«On a proposé, depuis 4, 5 mois, une précision du mandat de la SFM. Pour que la Société franco-manitobaine devienne plus un organisme de lobby politique que de développement» indique Réal Sabourin, réélu président pour un 2e mandat d'un an.

«Mais ça ne veut pas dire qu'on ne fera pas de développement. Il faut qu'on garde le lien avec la base, avec les gens», ajoute-t-il.

Le besoin pour la SFM de réviser son orientation a été exprimé dans un document rédigé par un Comité des communications. Réal Sabourin aurait souhaité que les participant(e)s à la réunion annuelle aient lu le résumé des recommandations du Comité des communications publié dans La Liberté de la semaine précédant l'assemblée.

«C'est que les gens ne sont pas habitués à venir à l'assemblée annuelle pour discuter d'orientation et de principes. Les gens ont été pris par surprise. Il faut dire que la réunion annuelle ne se prête pas vraiment à un forum. Les éléments n'étaient pas là pour la discussion».

Cependant Réal Sabourin n'en conçoit aucune inquiétude. Car il estime que les francophones auront largement l'occasion de s'exprimer sur la SFM lors des réunions qui seront organisées durant les prochains mois.

Ces réunions seront planifiées dans le cadre des États Généraux qui se tiendront au mois de novembre. Le but de ces États Généraux est de déterminer une orientation globale à long terme des organismes qui travaillent au développement de la francophonie manitobaine.

L'idée des États Généraux a été arrêtée par les présidents des organismes voilà plusieurs semaines. Bien que le détail des mécanismes ne soit pas encore en place, voici en gros comment se présente l'affaire.

11 personnes

Le Comité des présidents d'organismes a créé un Comité central, composé de 11 personnes qui seront nommées prochainement. *(Une personne par secteur: politique, scolaire, social, communication, moral, culturel, économique; une personne par groupe spécial: femmes, jeunes, aîné(e)s; une secrétaire générale : Lorette Beaudry-Ferland, qui touchera des honoraires modestes»).*

Le Comité central mettra sur pied des sous-comités qui rédigeront des livres verts qui seront discutés notamment lors des États Généraux en novembre.

«Nous sommes à un tournant. Il faut préciser les mandats des organismes. Il y a cinq ans, la SFM était dans tout. On est prêt à laisser les spécialistes des différents secteurs faire leur job pour que la SFM se concentre sur la revendication politique. Bien sûr sans négliger le rôle de coordination. C'est à la SFM de s'assurer que les groupes se parlent».

Du lobby

«Une fois que l'orientation globale sera établie, ensuite on pourra voir si les structures actuelles des organismes sont les bonnes pour véhiculer les dossiers. Mais d'abord, il faut se parler. Ça fait 17 ans qu'on ne s'est pas arrêté pour parler.»

La SFM va assumer les responsabilités administratives du Comité central. Aussi, durant les prochains mois, la Société va continuer son lobby pour l'obtention de services en français auprès du gouvernement provincial et de la ville de Winnipeg. Réal Sabourin a souligné que les responsables du dossier ont opté pour une approche administrative.

«Nous avons investi un temps considérable, de 1982 à 1984, à revendiquer un amendement constitutionnel ou législatif pour la livraison de services en français. Mais les politiciens ont la phobie des engagements à long terme. Alors on a décidé de continuer le processus par la voie administrative. Et nous avons récemment obtenu de l'administration provinciale l'engagement de faire l'inventaire des services en français dans les différents ministères».

Bernard BOCQUEL



L'assemblée s'est aussi penchée sur le premier rapport du Comité directeur des structures scolaires. Il s'agit d'un comité conjoint (SFM, Fédération provinciale des comités de parents, Commissaires d'écoles, Éducateurs franco-manitobains et Conseil jeunesse provinciale).

Le rapport a déjà été présenté aux Commissaires d'écoles franco-manitobains. Il sera aussi porté à l'attention des participants à l'assemblée annuelle de la FPCP la semaine prochaine.

Les membres du Comité directeur ont essentiellement «recommandé la revendication d'un amendement à la loi scolaire» pour permettre le regroupement des écoles franco-manitobaines. En clair, pour créer une *(ou plusieurs)* commission scolaire francophone.



L'année dernière, il n'y avait pas eu plus d'un(e) candidat(e) par poste vacant. Cette année, la présidence de la SFM, pour la première fois depuis 1978, a été contestée. Gilbert Laberge s'est présenté contre Réal Sabourin, qui a été réélu pour un mandat d'un an.

Voici le conseil, de gauche à droite. Lucille Blanchette, 1ère vice-présidente *(termine un mandat de 2 ans); Paul Grenier, conseiller (élu pour 2 ans)*; Joanne Lambert, conseillère *(élue pour 2 ans);* Gilles Ferland, 2e vice-président *(réélu pour 2 ans);* Cécile Dufresne, conseillère *(termine un mandat de 2 ans);* Yolande Dupuis, secrétaire-trésorière *(élue pour 2 ans);* Philippe Kleinchmit, conseiller *(termine un mandat de 2 ans);* Réal Sabourin, président *(réélu pour un mandat d'un an);* Gilberte Proteau, présidente sortante. Absent: Gilles Lortie, conseiller *(termine un mandat de 2 ans).*

La SFM et ses ex-avocats

En annonçant voilà quelques semaines que la dispute entre la SFM et ses ex-avocats était réglée, le président de la Société indiquait qu'il répondrait à toute question à l'assemblée annuelle.

Mais il faut croire que les raisons qui ont incité la SFM à mettre fin à la dispute avec Guay, Smith et associés *(en versant 75 000$ à l'étude)* n'ont pas intéressé grand monde.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que le sujet a été abordé. «Ça coûtait trop cher, ça n'avait plus de bon sens» a laissé savoir Réal Sabourin, qui a fait remarquer en passant que leur avocat dans l'affaire *(Wayne Leslie)* «coûtait aussi». Toutefois, personne n'a cherché à savoir combien cet avocat avait été payé. Interrogé sur la question mardi 4, Réal Sabourin a décliné de donner le montant des honoraires versés à Wayne Leslie, en précisant qu'il l'aurait fait dans le cadre de l'assemblée annuelle.

Il a aussi été dévoilé que la SFM avait versé quelque 260 000$ à Me Jos Magnet. Réal Sabourin a cependant été disposé, en entrevue, à mettre cette somme en perspective. «Il ne faut pas oublier que son travail s'est étalé sur 4 ou 5 ans. Jos Magnet a fait un travail énorme. Si la Cour suprême a rendu une décision très favorable, sans doute les recherches de Jos Magnet ont beaucoup aidé».

Toujours côté juridique, l'assemblée a entériné la décision de la SFM d'accepter la manière dont la Cour suprême a appliqué son jugement du 13 juin 85.

L'automne dernier, en accord avec les différents intervenants, la Cour suprême a précisé les modalités et les délais pour traduire les lois unilingues.

Une participante à l'assemblée, Arlette Jumelle, avait fait valoir que le conseil d'administration, en avalisant le compromis, s'était «arrogé un droit». Pour elle, l'assemblée générale devait ratifier la décision du conseil d'administration de la SFM, entachée d'un «vice de forme». En accordant son appui à la SFM, l'assemblée a régularisé la situation.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

MARS

Vendredi 7

Saint-Boniface: au Rendez-Vous, le groupe Marillion élu meilleur groupe britannique en 1983 et 1984.

Ile-des-Chênes: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Elks, à 20h.

Landmark: HTHL, les Comets de Lorette contre les Dutchmen, à 20h.

Saint-Jean-Baptiste: carnaval jusqu'au 9 mars (Ronald Sabourin 758-3847).

Sainte-Anne-des-Chénes: carnaval jusqu'au 9 mars.

Saint-Léon: carnaval jusqu'au 9 mars (Odile Martel: 744-2687).

Samedi 8

Grunthal: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Red Wings, à 20h.

Saint-Boniface: La journée de la femme au Collège de Saint-Boniface entre 13h30 et 22h00 (ateliers, banquet, conférence, poésie, chants, théâtre). Garderie disponible (233-1735).

Dimanche 9

Sainte-Anne: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les As, à 20h.

La Broquerie: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Habs, à 20h.

Lorette: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Comets, à 20h.

Saint-Eustache: déjeuner aux crèpes de 12h00 à 13h30 au Cartier Hall, suivi d'un tournoi de cribbage à 14h00.

Saint-Boniface: déjeuner aux crèpes organisé par le comité de parents scouts et guides de 9h à 14h au sous-sol de la Cathédrale (Diane Schipper: 233-0942).

Précieux-Sang: parties de cartes (whist) au Centre communautaire (202 Kenny) à 20h.

Mercredi 12

Saint-Boniface: discussion sur les grandes religions monothéistes, de 19h à 21h à la salle académique du Collège universitaire. Avec Lionel Fréchette, Josué Bensimon, Taïb Soufi et Edmond Cormier.

Winnipeg: au Gas Station, jusqu'au 15 et du 19 au 22, les Contemporary Dancers présentent "Nothing Past The Swans".

Saint-Boniface: soirée de jazz au Foyer du Centre culturel à 21h30.

Jeudi 13

Ile-des-Chênes: tournoi de cribbage à 20h au Centre des Chevaliers de Colomb (Roger Perron: (1) 388-6160).

Vendredi 14

Winnipeg: assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents au Ramada Inn, jusqu'au dimanche 16. Détails des ateliers; 237-9666.

Winnipeg: conférence organisée par l'Alliance française sur l'Arctique, à 20 h à l'auditorium du Musée de l'homme et de la nature, 190 Rupert. Conférencier: Jean Malaurie, directeur du Centre d'Études Arctiques à Paris.

Samedi 15

Saint-Boniface: 1er Festival de saynètes au Centre culturel à 19h30, avec la participation de troupes de huit localités.

Dimanche 16

Précieux-Sang: parties de cartes (whist) au Centre communautaire (202 Kenny) à 20h.

Lorette: tournoi de cribbage à 19h30 au Lorette Arena Hall.

Le budget: questions et réponses

Toutes les mesures contenues dans le deuxième budget de Michael Wilson seront implantées graduellement au cours des prochains mois. Dans ce sens là, personne n'a été pris au dépourvu.

— Comment le budget aide-t-il les défavorisés?

Pour les familles dont le revenu familial n'a pas dépassé 15 000$ en 1985, le budget prévoit deux mesures.

• D'abord il y aura un paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfant dès novembre 86, au lieu du printemps 87. *(300$ par enfant)*. Il n'y aura même pas besoin d'en faire la demande. Finalement, la bureaucratie fait un effort!

• L'autre mesure, c'est un nouveau crédit d'impôt. Il s'agit d'un crédit remboursable de 50$ par adulte et de 25$ par enfant.

— Quels sont les changements qui touchent l'impôt direct?

• À compter du 1er juillet 86, une surtaxe de 3 pour cent sera appliquée sur l'impôt fédésral sur le revenu *(Donc si vous payez 5 000$ d'impôt fédéral, cela représente 150$ par an et réellement 75$ en 1986)*.

Cette surtaxe vient s'ajouter aux surtaxes déjà en place *(5 pour cent pour ceux qui payent au-dessus de 6 000$; 10 pour cent pour ceux qui payent au-dessus de 15 000$)*. Mais contrairement au autres surtaxes, celle de 3 pour cent n'est pas temporaire et pourrait bien être encore là dans 50 ans.

• Autre changement: les mariages le 31 décembre deviennent inutiles. Dorénavant, il



Apprenez à bien gérer votre budget.

Arthur CHAPUT

FINANCES

faudra prendre en considération le revenu des époux pour toute l'année et non seulement à compter de la date du mariage.

• Les personnes qui reçoivent des dividendes devront payer plus d'impôt. Jusqu'à un tiers de plus. Pour l'instant, la formule suivante s'appliquait: 8 pour cent de dividendes valent 12 pour cent d'intérêt. À partir de 1987, 8 pour cent des dividendes équivaudront à environ 10 et demi pour cent.

— Quoi de neuf pour les sociétés?

La déduction de 3 pour cent relative à l'inventaire du début d'année est éliminée. Et à partir du 1er janvier 1987, une surtaxe de 3 pour cent sera appliquée aux sociétés.

Pour les petites entreprises, la taxe de 12 et demi pour cent sur les dividendes payés sera enlevée à partir du 1er janvier 1987. *(En fait, la taxe sera payée par l'individu qui reçoit les dividendes, plutôt que l'entreprise.)*

— Que vont rapporter les nouvelles mesures fiscales?

Les nouvelles taxes vont apporter environ un milliard et demi aux coffres de l'État. Les experts du ministère des finances ont fait les calculs suivants.

• l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers: 160 millions.
• l'augmentation de l'impôt des sociétés: 380 millions.
• la hausse de 1 pour cent de la taxe de vente; ainsi que les augmentations sur le tabac et l'alcool: 940 millions.

Avec la réduction des dépenses publiques, le ministre des finances espère réduire le déficit annuel à 29.5 milliards *(soit une baisse de 14 pour cent par rapport à cette année)*.

— Si on résume le budget en quelques mots?

Pour Michael Wilson, la clé c'est de réduire le déficit. Il estime avoir pris les mesures nécessaires pour le faire, tout en gardant les taux d'intérêt assez bas, en augmentant la croissance économique et l'emploi.

Je pense que c'est un budget équitable dans le sens où les impôts sont répartis et que les mesures adoptées sont annoncées à l'avance. Il n'y a pas de gimmick.

— Le ministre a aussi annoncé des études?

Outre des travaux sur la possible implantation d'une taxe à la valeur ajoutée, Michael Wilson a aussi indiqué qu'il voulait encourager les bénévoles. Pour ça, une étude sur le système des dons de charité est prévue.

— Plus que jamais, on parle de la complexité du système des impôts. Que faudrait-il faire pour simplifier le système?

Un bon moyen pour simplifier le système serait de ne pas utiliser l'impôt sur le revenu comme un moyen d'encourager certains investissements dans certains secteurs *(l'énergie, le film...)*. Mais plutôt d'utiliser le système simplement pour percevoir des impôts.

SAINT-BONIFACE

Bientôt de nouveaux locaux pour le Foyer Saint-Boniface



La taille du Foyer St. Boniface ne permet pas de satisfaire toutes les demandes. Deux mois après son ouverture il y a dix ans, tous ses 70 lits étaient déjà occupés.

Le Foyer Saint-Boniface quittera la rue Archibald pour s'installer à proximité de la rivière Rouge et du Centre Saint-Amant sur la River Road au début de 1988.

La maquette de la nouvelle résidence, dont la construction doit débuter cet été, a été dévoilée lors de la fête marquant le 10e anniversaire du foyer géré par les Soeurs grises.

La nouvelle demeure, qui sera rebaptisée Foyer Valade, du nom d'une des quatre premières Soeurs grises venues au Manitoba, pourra accueillir 120 personnes, au lieu de 70 actuellement.

Le 10e

Construit sur un terrain de six acres, le nouvel édifice offrira à ses résidants un confort accru, chaque chambre donnant soit sur la rivière, soit sur la cour.

Ce bâtiment de trois étages, en forme de T, comprendra une vaste salle à manger, une salle d'activités, une chapelle, un salon, une bibliothèque, et même un salon de coiffure, le tout relié aux chambres par un patio

Mais lors de la fête organisée pour le 10e anniversaire du Foyer, on n'a pas seulement évoqué l'avenir. Les résidants admis dès le 1er mars 1976 ont été félicités. Evangéline Casper, Alexandrine Grégoire, Valérie Goulet, Florence Lambert, Clémence Roy, Yvonne Tétrault et Clara Trudel, sont arrivées avec un groupe de 25 personnes du foyer d'Otterburne il y a dix ans.

Les employés de la première heure ont aussi été récompensés par Sr Lucille Damphousse, directrice du foyer: Lise Hamelin, Hubert Gobeil, Rachel Gobeil, Claudette Bérard, Irene Papp, Marie-Paule Delannoy et Sr Denise Carrière.

Malgré les inondations dont il est victime épisodiquement, le foyer de la rue Archibald offre à ses pensionnaires d'âge d'or une retraite agréable. Il a déjà eu quatre centenaires...

Les 70 employés, aidés par des bénévoles dont l'établissement a grandement besoin, préparent en ce moment un camp d'été, à l'image de celui qui avait permis à 18 résidants de passer trois jours sur les bords du Lac du Bonnet l'an dernier.

Mais la grande question des mois à venir reste le déménagement à Saint-Vital. "Certains pensionnaires ont déjà rassemblé leurs petites affaires," confie, compréhensive Lise Hamelin.

Stéphane JARRE

LORETTE

L'an prochain, plus de jeunes

Attraction majeure de l'hiver dans le village, le carnaval mobilise, outre les huit membres du comité chargés de l'organiser, une trentaine de bénévoles. Il en faut partout: à la cantine, au bar, aux portes d'entrée...

Près de deux cents personnes ont participé cette année au carnaval. Le spectacle de patinage monté par les jeunes sur le thème «We are the world» a particulièrement séduit. Malgré tout, les organisateurs essaieront d'impliquer les jeunes encore davantage l'an prochain à cette grande fête hivernale.

Gisèle Grimard a été couronnée reine et Gisèle Manaigre première princesse. Darcie Lamoureux et Lorie Lamboo portent respectivement les titres de deuxième et troisième princesses.

Dans un tout autre domaine, les midgets de Lorette ont été battus par Ile-des-Chênes sur un score de 6 à 3.

S.J.

La page de Bicolo







Bonjour!

Je te parle aujourd'hui d'un pays d'Afrique. Il est situé tout à fait au sud de ce grand continent, entre les océans Atlantique et Indien. C'est l'AFRIQUE DU SUD, surnommée la «République en or». Vers l'an 1886 l'on y a découvert des gisements très importants d'or et de diamants.

À ces deux grandes richesses naturelles, l'or et le diamant, s'ajoutent le charbon, le fer, l'uranium, le chrôme et le nickel. Comme tu vois, c'est un pays important en minéral et en produits manufacturés.

Je t'en parle parce que ce pays passe par une grande révolte en ce moment. Les Noirs qui y sont en grande majorité (70%) souffrent d'être traités injustement par le gouvernement actuel. Je t'explique un peu plus loin.

Population de l'AFRIQUE DU SUD: **28 millions.**

Ce pays a deux capitales: Le Cap — capitale législative et Prétoria — capitale administrative.

Agriculture: maïs, blé, pommes de terre

Élevage: boeufs (viande et lait) et moutons (la laine)

Cultures industrielles: canne à sucre, coton, arachides, tabac, raisins et olives.

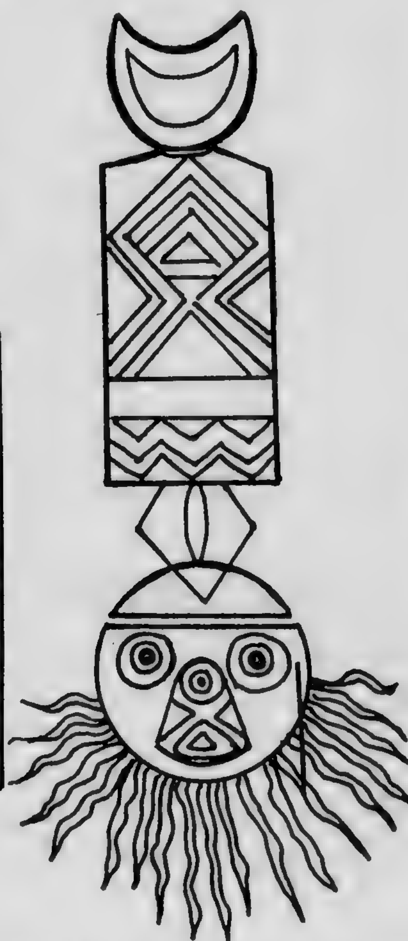
Le **Namibie**, pays situé au sud-ouest de l'Afrique du Sud, est maintenant sous mandat sud-africain. Il fut annexé et incorporé en 1966. Population: 800,000 habitants.



Je salue mes nouveaux membres:

8021	Pascal Lafond	Saint-Boniface
8022	Léo Nicolas	Sainte-Agathe
8023	Brian Gamache	Laurier
8024	Renée Gamache	Laurier
8025	Donald Sheldon	Laurier
8026	Kevin Gamache	Laurier
8027	Donald Gamache	Laurier
8028	Shelley Gamache	Laurier
8029	Gilbert Saquet	Laurier
8030	Ashelyn Wolff	Laurier
8031	Darie Bernardin	Laurier
8032	Michelle Tardiff	Laurier
8033	Angie Miller	Laurier
8034	Tricia Rae-Lutz	Laurier
8035	Katherine DéLaurier	Laurier

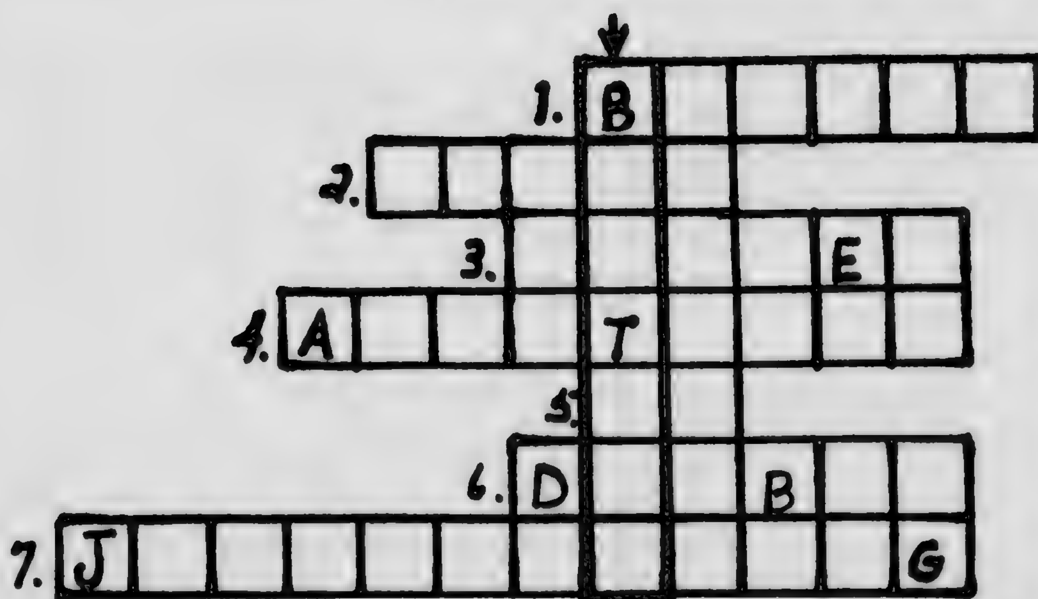
ART D'AFRIQUE
Colorie cette jolie bannière de couleurs vives.



MOT MYSTÈRE

Fais ce mot mystère et trouve le nom d'une importante race africaine.
Les _ _ _ _ _ _ _ (race) forment 70% de la population de l'Afrique du Sud.

1. Gens de race blanche venus s'installer en Afrique
2. Port de mer situé sur l'océan Atlantique
3. Océan à l'est de l'Afrique.
4. Ségrégation raciale en Afrique.
5. Métal précieux découvert en 1886.
6. Ville touristique ayant un climat et des plages splendides sur l'océan Indien.
7. Ville gigantesque; centre le plus important du pays.



Quelques villes les plus importantes

Johannesburg: Près de 3 millions d'habitants.

Ville qui s'étend à 30 km du nord au sud. La ville est devenue très prospère à la fin du siècle dernier lorsqu'on y a découvert de l'or de du diamant. Les Noirs travaillent dans les nombreuses mines pour extraire ces métaux précieux. C'est une ville moderne où les gens travaillent fort.

Le Cap: Capitale législative, siège du gouvernement.

1,25 millions d'habitants. Première région de l'Afrique du Sud à être colonisée par les Hollandais et les Anglais. Autrefois ont l'appelait Cap de Bonne Espérance. C'était un endroit dangereux où plusieurs bateaux faisaient naufrage.

Durban: 1 million d'habitants

Ville touristique ayant un climat tempéré avec de belles plages qui attirent des milliers de visiteurs tout au long de l'année.

Prétoria: 600,000 habitants

Capitale administrative. On y voit de beaux et grandes édifices publics et de larges avenues bordées d'arbres. (On en parle beaucoup ces jours-ci dans les nouvelles.)

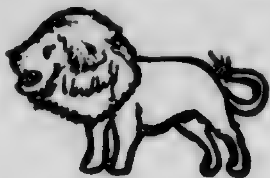
Ségrétation raciale ou apartheid

Ces mots veulent dire: séparation entre les Noirs et les Blancs. L'Afrique du Sud est le **seul pays au monde** qui a établi, par une loi constitutionnelle, la discrimination entre Noirs et Blancs en ce qui concerne les droits politiques et civils des personnes. Comme exemple: dans les restaurants, les Noirs ne mangent pas avec les Blancs, dans les parcs publics, il y a des bancs réservés aux Blancs, défendus aux Noirs, même chose dans les autobus.

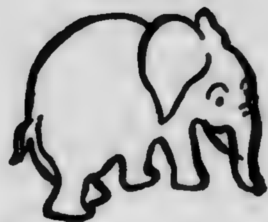
Les Blancs vivent dans les endroits les plus fertiles et où les mines d'or abondent; les Bantous vivent dans des réserves dites «partie des Bantous» en dehors des villes; et pourtant est-ce que l'Afrique n'appartient pas aux AFRICAINS?

ANIMAUX D'AFRIQUE

Quels noms bizarres sont écrits au centre!
Replace les lettres qui ont toutes été mêlées et écris correctement le nom de ces animaux d'Afrique.







BEZER
NIOL
TURAUCEH
PIPOPAHOTEM
LOTINAPE
NIGES
ELODPRA
PELEHNAT









Réponse: Mot mystère
1. Blancs
2. Le Cap
3. Indien
4. Apartheid
5. Or
6. Durban
7. Johannesburg





Les Africains, malgré les injustices, sont des gens heureux! Les femmes aiment danser et porter de jolis colliers et bracelets. Colorie celle-ci avec de belles couleurs.



FAUNES SAUVAGES

Autrefois l'Afrique du Sud comptait un grand nombre d'animaux sauvages: lions, antilopes, singes, éléphants, hippopotames, léopards, autruches, zèbres, mais les Blancs les ont presque tous détruits. Ils tentent aujourd'hui de réparer leur erreur en créant des parcs ou réserves pour les protéger.

PROVINCE

Résultats du Festival

Soixante-huit candidats se sont présentés au concours des barbus.

Voici les vainqueurs:

Barbe «festival»: Gilles Guénette
Barbe soignée: John Paster
Barbe «voyageur»: Al Vass
Moustache: Robyn Gray
Barbier: Bryan Robertson.

Les gagnants du défilé dans chacune des cinq catégories sont les suivants:

Meilleure production: École Lavallée

Catégorie commerciale: Hu-Go Sharp-All, devant Heritage Credit Union.

Catégorie allégorique non commerciale: Saint-Vital Local Métis Association, devant Les Jeannettes du Précieux-Sang.

Catégorie non commerciale à pied: Dundas Stables, devant Lower Fort Garry Volunteers Association.

Catégorie Écoles: École Lavallée, devant Saint-John Cathedral Boys School.

Réjean Laroche a remporté le concours du meilleur devant Antoine Garand. Chez les dames, le même concours a été gagné par Audra Blais devant Solange Perrin.

POINT
de CONTACTS
Le carrefour de l'actualité municipale

LA SALLE

Le carnaval une tradition

Ça y est. Le rythme est pris. La Salle vient de vivre son deuxième carnaval d'hiver. Malheureusement, le temps n'était pas de la fête.

À cause de la douceur de la température, plusieurs activités prévues ont dû être annulées. Le carnaval sera probablement avancé l'année prochaine, en espérant que la météo ne jouera pas un nouveau tour.

Achevées plus tôt dans la semaine, les sculptures ont malgré tout résisté au réchauffement. La famille de Charles Ritchot a remporté le premier prix, celle de Brian Elke le deuxième, et celle de Ross Jardine le troisième. Bob Goossen a remporté la partie de golf sur neige devant Brian Elke.

Les enfants de La Salle se préparent un avenir prometteur, puisqu'ils ont gagné les rencontres de hockey qui les opposaient soit à leurs pères pour les jeunes de 7 ans, soit à leurs mères pour ceux âgés de 6 ans.

En luge, Carmen Boychuk est arrivée en tête des 5 ans et moins, Clayton Corossel a été le plus rapide dans la catégorie 6/7 ans et Vanessa Miller s'est imposée chez les 8/9 ans.

Préparé par un comité de sept membres aidés par plusieurs bénévoles, le carnaval a attiré jusqu'à deux cents personnes. Louise Elke, originaire de Saint-Jean-Baptiste, avait été étonnée l'an dernier qu'il n'y avait pas de carnaval à La Salle. Elle a donc lancer l'idée qui a séduit tout le monde. La Salle rime désormais avec carnaval.

Stéphane JARRE

La vie sociale
est une rubrique gratuite.

PROVINCE DU MANITOBA

Proclamation

ATTENDU QUE
la musique crée des liens artistiques solides entre les gens, les cultures et les générations, ajoutant une dimension précieuse à nos vies en nous apprenant à exprimer et à apprécier la beauté, et

ATTENDU QUE
les musiciens du Manitoba sont connus pour leur excellence et,

ATTENDU QUE
la musique «country» est une composante importante de l'industrie musicale manitobaine, et

ATTENDU QUE
le «Manitoba Association of Country Arts» fête ses dix ans d'existence en organisant son dixième souper annuel, à l'occasion duquel seront décernés des prix, et

ATTENDU QU'
il semble juste de consacrer une semaine en particulier à la musique «country» afin de souligner son importance pour ce qui est de notre patrimoine culturel et de notre style de vie, et de mettre l'accent sur la créativité des Manitobains qui se consacrent à l'essor de cette industrie.

IL EST MAINTENANT FAIT ASSAVOIR que nous, Eugene Kostyra, ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, proclamons par la présente que la semaine du 10 au 17 mars 1986 sera la

SEMAINE MANITOBAINE DE LA MUSIQUE «COUNTRY»

et invitons tous les citoyens à se familiariser davantage avec les grands talents qui existent dans leur communauté et dans leur province.

MINISTRE

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum*** *(8$ ou 12$ pour deux semaines).*

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez; téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

À VENDRE: Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie de 5 ans. 150$. Composez le 235-1335.
152-

MAISON sera bientôt démolie à Saint-Boniface. Tout doit être vendu. Renseignements. Composez le 269-3031.
1550

MONSIEUR de 27 ans, Egyptien de 175 cm, 75 kg, connaît 4 langues, cuisinier professionnel, aimerait rencontrer demoiselle entre 20 et 25 ans qui ne fume pas et qui ne boit pas. Écrivez à La Liberté, C.P. 190, Boîte 10, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
157-

À VENDRE: Un «sectional» de deux morceaux, «tweed» beige. En très bon état. 500$ ou meilleure offre. Composez le 235-0203 entre 12h00 et 18h00.
149-

COUTURIÈRE: pour tous genres de couture. Aussi robes de mariées et filles d'honneurs. Appelez Anna au 233-5960.
160-

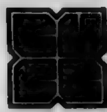
RECHERCHE: une gardienne à temps partiel pour notre petit garçon de 7 mois préférablement chez nous, le mardi et le mercredi une semaine, le mardi la semaine suivante et un lundi à l'occasion. Nous désirons une personne très responsable aimant les enfants. Références requises. Composez le 237-3237.
161-

À LOUER: espace de bureau à Saint-Boniface. Composez le 237-7433 avant 16h30 ou 235-0715 après 17h00.
162-

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

À LOUER: Espace pour bureaux professionnels dans nouvel édifice dans le vieux Saint-Boniface. Composez le 233-4915.
164-

AUBAINE DE PRINTEMPS. Payer et emporter seulement. Parfait pour salles de jeu, tapis en nylon à endos caoutchouté et prélarts en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 9.98/v² en plus de centaines de bouts de rouleaux à jusqu'à 60% de rabais. Ouvert en semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. Au 50, rue Archibald, au sud de Nairn. **A & R Carpet Barn. 233-3061.**
165-



COLLÈGE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-BONIFACE

SÉMINAIRES EN INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Les séminaires en informatique s'adressent à tous ceux et celles qui s'intéressent aux nombreuses applications de l'informatique dans le monde des affaires: chiffriers, base de données ou système d'exploitation. Des exercices pratiques sont prévus sur des ordinateurs IBM.

Les séminaires d'une durée totale de 12 heures seront offerts les mardis et les jeudis de 18h à 21h.

Frais d'inscription: 125$ (disquette incluse)

IBM DOS du 11 au 20 mars 1986
LOTUS 123 du 8 au 17 avril 1986
DBASE III du 13 au 22 mai 1986

INSCRIPTIONS: Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Téléphone: (204) 233-0210

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

coordinateur(trice) des arts visuels

FONCTIONS:
Voir à l'organisation et à la réalisation des activités reliées aux arts visuels et à l'artisanat, telles que:
- expositions
- cours
- ateliers et causeries
- vente d'artisanat
- projets spéciaux

EXIGENCES:
— étude et/ou expérience dans les domaines de l'art et l'artisanat
— compétence administrative
— prêt à travailler en équipe
— maîtrise du français parlé et écrit
— connaissance du milieu franco-manitobain

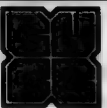
SALAIRE: à négocier

ENTRÉE EN FONCTION: 24 mars 1986

S'il vous plait faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 mars à:

Directeur
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Centre Culturel Franco-Manitobain



COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

Faculté d'Éducation

COURS D'INTERSESSION 1986

premier semestre: du 21 avril au 29 mai inclusivement
deuxième semestre: du 2 juin au 10 juillet inclusivement

				Professeurs:
Cours du 1er semestre (3 crédits)				
Psychologie de l'apprentissage (17.355)	43.202	le mardi et le jeudi	19h à 22h	BRINGS, Barbara
Informatique I (sous-gradué)	43.306	le mardi et le jeudi	19h à 22h	DRAGON, Denis
Littérature pour enfants	63.212	le lundi et le mercredi	19h à 22h	ROBIDOUX, Madeleine
Expression orale I (44.202)	63.219	le lundi et le jeudi	19h à 22h	FERLAND, Marcien
Méthod enseignement en immersion I	63.319	le mardi et le jeudi	19h à 22h	SAWCHUK, Rose
Éducation audio-visuelle	81.202	le lundi et le mercredi	16h30 à 19h	BARIL, Paul
Cours du 2e semestre (3 crédits)				
Orientation dans les classes (secondaire)	43.302	le mardi et le jeudi	19h à 22h	BRINGS, Barbara
(élémentaire)	43.303	le mardi et le jeudi	19h à 22h	BRINGS, Barbara
Expression orale II (44.203)	63.208	le lundi et le jeudi	19h à 22h	LEMOINE, Guy
Stage et séminaire III	63.316	le mardi et le jeudi	19h à 22h	ROBIDOUX, Madeleine
Méthod enseignement en immersion II	63.320	le mardi et le jeudi	19h à 22h	SAWCHUCK, Rose
Cours offert pendant deux semestres (6 crédits)				
Mathématiques (Éducation)	13.228	le lundi et le mercredi	19h à 22h	à déterminer
Cours offert hors-campus (3 crédits)				
Éducation physique à l'élémentaire	81.399	à Laurier, Manitoba	(à déterminer)	

COURS D'ÉTÉ

Éducation physique à l'élémentaire	81.399	**du 18 au 27 août inclus** tous les jours de 8h30 à 16h30	Gymnase universitaire (est) **prof.:** Dr Pauline Desrosiers
*Ateliers d'expression dramatique	63.213	**du 5 août au 16 août inclus**	Local ou école à déterminer
*Pédagogie du jeu	63.399	tous les jours de 9h à 16h	**prof.:** Rose Sawchuk

***Ces 2 demi-cours destinés aux professeurs de maternelle en immersion doivent être suivis ensemble.**

Pour que ces cours soient offerts, il faut qu'au 30 mars 1986 (Intersession), et qu'au 1er juin (Été), il y ait un minimum de 15 inscriptions dans chaque cours.

Les cours de l'intersession seront donc confirmés le 30 mars 1986 et ceux de l'été, le 1er juin 1986.

COURS D'INTERSESSION ET D'ÉTÉ 1986

Faculté des Arts et des Sciences

COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

COURS D'INTERSESSION: 1er semestre • du 21 avril au 29 mai inclusivement; 2e semestre • du 2 juin au 10 juillet inclusivement
COURS D'ÉTÉ: 1er semestre • du 2 juillet au 25 juillet inclusivement; 2e semestre • du 28 juillet au 21 août inclusivement

Titre du cours	No cours	Section	Heures	Sem.	Cré.	Salle	Professeurs
COURS D'INTERSESSION							
Cours du 1er semestre: (3 crédits)							
Éléments de physique pour les sciences biologiques*	16.227	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	1	3	3141	DORST, Hans
Psychologie de l'apprentissage (43.202)	17.355	L01	A6 mar./jeu. 19h à 22h	1	3	3117	BRINGS, Barbara
Cours de phonétique française (63.219)	44.202	L01	A7 lun./ jeu. 19h à 22h	1	3	3001	FERLAND, Marcien
Lexicologie comparée **	122.301	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	1	3	2159	FOLEY, Chris
Révision **	122.405	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	1	3	3125	PAQUETTE, Réal
Cours du 2e semestre: (3 crédits)							
Éléments de physique pour les sciences biologiques *	16.228	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	2	3	3141	DORST, Hans
Cours d'expression orale (63.208)	44.203	L01	A7 lun./ jeu. 19h à 22h	2	3	3001	LEMOINE, Guy
Syntaxe comparée **	122.305	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	2	3	2159	FOLEY, Chris
Cours offerts durant les 2 semestres							
Histoire du Manitoba	11.372	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	3	6	2174	THUOT, Raymond
La Morale (philosophie)	15.253	L01	A6 mar./jeu. 19h à 22h	3	6	2174	SOUFI, Taïb
Grammaire et style	44.093	L01	A7 lun./mer. 19h à 22h	3	6	3174	GAGNÉ, Antoine
Grammaire et méthodologie	44.101	L01	A6 mar./jeu. 19h à 22h	3	6	3174	AUBIN, Marie-Christine
Introduction à l'informatique *	74.120	L01	A6 mar./jeu. 19h à 22h	3	6	3090	FOIDARD, Firmin
Terminologie et documentation **	122.304	L01	A6 le jeudi 19h à 22h	3	3	2159	LEGRAND, Dominique
COURS D'ÉTÉ							
Cours offerts durant les 2 semestres							
Littérature canadienne-française II	44.361	L01	D2 Tous les jours de 8h30 à 10h30	3	6	2174	PURVIS, Ann

Notes: * Le professeur indiquera aux étudiants les heures de laboratoires
** Ces cours, réservés exclusivement aux étudiants de traduction, seront obligatoirement donnés

Pour que ces cours soient offerts, il faut, qu'au 30 mars 1986 (Intersession) et qu'au 1er juin 1986 (Été), il y ait un minimum de 10 inscriptions dans les cours sans laboratoire et de 5 inscriptions dans ceux avec laboratoire.

Les cours de l'intersession seront donc confirmés le 30 mars 1986 et ceux de l'été, le 1er juin 1986.



APPEL D'OFFRES

DÉSHERBAGE PRÉVENTIF À L'AIDE D'HERBICIDES

Les services d'ingénierie du Canadien National avisent le public par le présent appel d'offres qu'ils ont l'intention d'entreprendre une campagne de désherbage préventif à l'aide d'herbicide sur les terrains du chemin de fer en 1986.

1. Cette campagne vise à éliminer les mauvaises herbes et les brousailles dans du ballast des triages et des voies suivants:

   (a) les triages de Symington et de Transcona
   (b) la subdivision d'Oakpoint, du mille 10.0 au mille 130.0
   (c) la subdivision de Rossburn, du mille 0.0 au mille 31.6
   (d) la subdivision de Rossburn, du mille 78.3 au mille 104.3
   (e) la subdivision de Winnipegosis, du mille 0.0 au mille 10.4
   (f) la subdivision de Gladstone (embranchement St. Rose, du mille 0.0 au mille 11.7

   Les travaux commenceront le 1er mai 1986 et se continueront jusqu'au 15 juillet 1986. Les herbicides à utiliser inclueront le Karmex, le Spike 80W et le Velpar.

2. Le débroussaillage et le désherbage de l'emprise ferroviaire des vois suivantes:
   (a) la subdivision de Redditt, du mille 237.0 au mille 251.0
   (b) la subdivision de Rossburn, du mille 31.6 au mille 78.0
   (c) la subdivision de Winnipegosis, du mille 0.0 au mille 10.4
   (d) la subdivision de Sherridon, du mille 0.0 au mille 70.0
   (e) la subdivision de Herchmer, du mille 333.0 au mille 390.0
   (f) la subdivision de Miami, du mille 25.9 au mille 62.3
   (g) la subdivision de Gladstone, du mille 9.9 au mille 50.3
   (h) la subdivision de Carberry, du mille 13.0 au mille 39.0

   Les travaux susmentionnés commenceront le 15 juin 1986 et dureront jusqu'au 15 août 1986. Les herbicides utilisées incluront le Tordon 101, le Tordon 22K et le Dycleer.

Le public est invité à soumettre ses commentaires par écrit à ce sujet d'herbicides, dans les quinze jours qui suivront la parution du présent avis, au service ci-dessous:

Service de l'environnement
Sécurité et santé sur les lieux de travail
Boîte 7, édifice 2-139, avenue Tuxedo
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

R.D. Miles
Ingénieur régional en chef



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC — Avis d'audience publique 1986-14. Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 22 avril 1986 au Ramada Renaissance, 405, 20e avenue est, Saskatoon (Saskatchewan) afin d'étudier ce qui suit: 16. WINNIPEG (Man.). Demande (860065200) présentée par **ARMADALE COMMUNICATIONS LIMITED** en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKWG-FM Winnipeg qui expire le 30 septembre 1986. CKWG-FM est présentement autorisée à opérer dans un format musicla MOR. Aux termes de la demande de renouvellement, la station serait dorénavant exploitée dans le Groupe musical I, qui inclut le format actuel de la station et est défini à l'avis public 1984-151 qui proposait une nouvelle structure de formats musicaux. La demande peut être examinée chez: Armadale Communications Limited, 2e étage, 300, rue Carlton, Winnipeg (Manitoba) R3B 2K6. 17. WINNIPEG, (Man.) Demande (852981000) présentée par **CKJS LIMITED**, titulaire de CKJS Winnipeg, en vue d'obtenir l'autorité de changer sa Promesse de réalisation conformément aux critères définis dans l'Avis public 1985-139 intitulé «Une politique ne matière de radiodiffusion qui rèflete la pluralité linguistique et culturelle du Canada.» Ceci implique un changement de 38,1% à 60,5% dans la programmation d'émissions ethniques de 3e langue de type A, B, C et D qui sera destiné à 23 groupes ethniques de 19 langues. Les groupes ethniques que l'on propose de desservir sont énumérés dans la demande. La demande peut-être examinée chez: 520, ave. Corydon. Winnipeg, R3L 0P1.

Les intervenants qui désirent présenter verbalement, en français, leur point de vue au cours de l'audience sont priés d'en aviser le Conseil afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyé à la requérante le ou avant **le 2 avril 1986**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canadä

Nécrologie



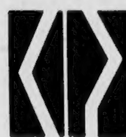
Aurore Courcelles-Péloquin (née Massicotte)

Le mercredi 26 février 1986, à l'hôpital De Salaberry à Saint-Pierre-Jolys, est décédée, à l'âge de 78 ans, Madame Aurore Courcelles-Péloquin de Sainte-Agathe au Manitoba.

Précédée de son premier époux, Ernest Courcelles, et de son deuxième époux, Albert Péloquin, elle laisse dans le deuil ses enfants: Omer et son épouse Marguerite de Saint-Vital, Emilien et son épouse Jeanette de Saint-Adolphe, Louis et son épouse Thelma de Ottawa, Aline et son époux Ernest Audette de Saint-Pierre-Jolys, Alice et son époux Denis Carrière de Fort McMurray en Alberta, Olive de Saint-Boniface, Réal et Faye de Whitecourt en Alberta; sa soeur Céline et son époux Raymond Thuot de Saint-Boniface; 18 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants ainsi que la famille d'Albert Péloquin.

Les services ont eu lieu le vendredi 28 février à 13h45 à Sainte-Agathe avec la messe de la Résurrection à 14h00 suivie de l'inhumation au cimetière de la paroisse.

La direction des services a été confiée à la Chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen).



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

offre

3 emplois d'été

1) 1 poste en **analyse financière crédit et comptabilité**
   Tâches:
   — recevoir et analyser les rapports financiers des caisses populaires et des commerçants;
   — comptabilité de bureau;
   — effectuer des sondages auprès des caisses populaires.

   Qualifications:
   — 2e ou 3e année en comptabilité/administration/finance;
   — capable de communiquer en français et en anglais.

2) 1 poste en **comptabilité (informatique)**
   Tâches:
   — assister dans le développement de divers chiffriers nécessaires à la gestion financière;
   — participer à l'entrée des données pour les chiffriers développés.

   Qualifications:
   — 2e ou 3e année en comptabilité;
   — capable de communiquer en français et en anglais;
   — connaissance du logiciel Lotus 123 une nécessité.

   Sera embauché sous la responsabilité du Conseil de la coopération du Manitoba:

3) 1 poste en **histoire**
   Tâches:
   — effectuer une collecte de données historiques incluant des entrevues avec des fondateurs de caisses populaires et de coopératives dans les communautés francophones;
   — compilation et classification des données recueillies;

   Qualifications:
   — 2e ou 3e année en histoire;
   — capable de communiquer en français et en anglais;
   — doit posséder un permis de conduire.

Périodes:
— du 1er mai 1986 au 31 août 1986

Salaire prévue:
— entre 1 000,00$ à 1 200,00$ par mois, selon l'échelle en vigueur.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant **le 1er avril 1986** à:

M. Léo Roch
Directeur, service aux caisses
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AMEDÉE FONTAINE, du village de St-Pierre, au Manitoba, menuisier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), R2H 0T4, le ou avant le 8 avril 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour du mois de février 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, (heure du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 949-2372, ou au 116, rue Alberni, Vancouver (Colombie-Britannique); au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); au 220, 4e avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); à l'édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan) et au 4900, rue Young, Willowdale (Ontario).

PROJET

No. 840003 — AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
Réserve indienne de Sioux Valley (Manitoba)
Complexe scolaire

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Vancouver (Colombie-Britannique); Edmonton et Calgary (Alberta); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg et Brandon (Manitoba); Toronto (Ontario) et au bureau de la bande, réserve indienne de Sioux Valley, Sioux Valley (Manitoba).

Date limite: le mercredi 26 mars 1986
Dépôt: 500$

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité, de la mécanique et des services d'eau potable et d'égoûts (projet auxiliaire) doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Manitoba Bid DepositOry Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le lundi 24 mars 1986, à 15h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Construction de Défense Canada

Construction de Défense Canada lance un apeld'offres pour les rénovations au hangar no 5 à bfc Portage La Prairie (Manitoba) (dossier PP60010) et pour les rénovations aux bâtiments 21 et 47 à bfc Winnipeg (Manitoba) (dossier WG60010). La date limite prescrite de réception des soumissions pour le dossier PP60010 est le 27 mars 1986 et pour le dossier WG60010 le 2 avril 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canadä

Les femmes et l'équité des salaires

En septembre dernier, notre premier ministre, l'honorable Howard Pawley, déclarait, à la Conférence des Premiers Ministres à Halifax, que l'inégalité économique des femmes du Canada prenait des proportions alarmantes.

Les femmes savaient déjà que leur situation financière était précaire et liée, entre autres, aux problèmes que vivent les femmes sur le marché du travail *(emploi secondaire, faible rémunération, travail à temps partiel).*

Les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale. Par contre, elles effectuent les 2/3 des heures de travail et ne reçoivent en retour qu'1/10 de l'argent versé en salaires. D'ici la fin du siècle, il est prévu que 75 pour cent des femmes seront sur le marché du travail. Auront-elles droit à de meilleurs salaires ou continueront-elles à vivre dans un ghetto économique?

Présentement, on parle beaucoup, à travers le pays, de deux grands principes:
- l'équité en matière d'emploi;
- l'équité salariale.

D'après les dernières statistiques, le secteur professionnel au Canada paye environ les hommes 10,000$ de plus; ceux qui occupent des postes-cadres reçoivent 14,000$ de plus; ceux qui font partie du personnel de soutien 7,000$ de plus. Dans l'industrie technique, les hommes touchent 10,000$ de plus; dans les ventes, 10,000$ et dans les services, 9,000$ de plus.

En plus, les femmes sont encore l'objet de ségrégation dans le genre de travail qu'elles font. À elles seules elles forment la quasi-totalité du secteur clérical qui, on le sait, demeure le moins bien rémunéré. Tous les hommes qui font un travail de bureau sont, par contre mieux payées que les femmes. De façon générale, on peut dire, sans craindre de se tromper, que même lorsque les femmes parviennent à occuper les mêmes emplois que les hommes, leurs salaires, souvent, demeurent inférieurs.



L'auteure est membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Cécile Rémillard-Beaudry

COMMENTAIRE

64 cents pour 1 dollar

Quand on compare les revenus des jeunes travailleuses et travailleurs en 1986, on s'aperçoit encore que les jeunes filles gagnent environ 64 cents pour chaque dollar que gagnent les jeunes messieurs. Ce qui est surprenant, c'est que l'on retrouve cette inégalité même dans les secteurs reconnus comme presque exclusivement féminins, tels les soins des malades et le travail de bureau.

Il y a aussi le travail à temps partiel qui défavorise les femmes.

Dans d'autres secteurs, les femmes ne sont pas seulement moins bien payées que les hommes, elles ne le sont pas du tout. Exemples: le travail domestique, le travail sur les fermes, le travail dans une entreprise familiale.

On donne comme excuse que ça coûterait trop cher au pays d'introduire des mesures salariales plus équitables pour les femmes. Des recherches ont été faites dans ce sens et révèlent que le prix total ne s'élèverait pas de plus de 4 pour cent. En disant que l'économie canadienne ne peut absorber les coûts de l'égalité salariale, on admet que se sont les femmes qui subventionnent l'économie canadienne.

La désindexation des allocations familiales en est un bon exemple. Cette mesure vise une économie de deux milliards de dollars d'ici 1990. Et qui payera pour cette économie? Les femmes, naturellement, car elles sont les bénéficiaires des allocations familiales. Est-ce normal qu'on veuille faire payer les femmes pour la reprise économique, alors qu'elles sont déjà les plus désavantagées sur le plan économique?

Le gouvernement du Canada s'est engagé à prendre des mesures afin de réaliser l'égalité de l'emploi. Mais il est regrettable que le projet de loi repose sur le respect volontaire de la part des employeurs. Or, l'expérience démontre que les programmes facultatifs n'atteignent jamais les buts fixés.

Des exemples

Ce qui surprend, dans les propositions du gouvernement, c'est l'absence d'un mécanisme pour assurer l'application restreinte de la loi. Elle ne s'adresse qu'aux entreprises de compétence fédérale et aux sociétés de la Couronne qui emploient au moins 100 employés. Combien de femmes travaillent dans un établissement fédéral de plus de cent employés?

C'est donc dire que la loi C-70 sur l'équité en matière d'emploi ne touche pas la majorité des femmes. La loi devrait aussi s'adresser aux entreprises privées. Nous connaissons toutes des exemples d'inégalités dans nos entreprises manitobaines...

Le Manitoba est en avance sur toutes les autres provinces. Car lui seul a un mécanisme qui assure l'équité salariale, même si lui aussi se limite pour le moment à la fonction publique et aux sociétés de la Couronne. De plus, ici, on parle ouvertement d'égalité salariale et pas seulement d'équité en matière d'emploi. On va donc beaucoup plus loin.

L'équité salariale implique un système dans lequel les salaires sont basés sur la valeur du travail accompli. Le gouvernement manitobain prévoit un processus pour évaluer les emplois et faire les ajustements salariaux nécessaires de façon à ce que les femmes qui sont employées dans les secteurs les moins bien rémunérés, comme le secteur clérical, par exemple, puissent bénéficier des mesures de la loi.

On parle d'établir des équivalences d'emplois en se servant d'une échelle pour mesurer quatre facteurs: l'habilité, l'effort requis, la responsabilité et les conditions de travail.

Voici quelques exemples: Le travail d'un chauffeur d'une camionnette à livraison équivaudrait au travail d'une "clerk typist". Présentement l'écart salarial entre les deux est d'environ 267$ par mois. Le travail d'un inspecteur de grains équivaudrait à celui d'une secrétaire exécutive. L'écart salarial est de 350$.

L'équité en matière d'emploi, l'équité salariale, c'est la responsabilité de nos gouvernements sans doute. Mais c'est aussi la nôtre... Que ferons-nous?

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Les atomes crochus du Minnesota

On refuse pour l'instant d'y voir un présage. Ce n'est sans doute qu'une coïncidence si le ministère de l'énergie des États-Unis a choisi le 1er avril pour tenir des audiences publiques sur le projet de construction d'un dépotoir de déchets nucléaires à quelques kilomètres des rives de la rivière Rouge.

On refuse aussi d'être superstitieux. C'est tout à fait par hasard que le nouveau gouvernement manitobain n'aura que treize jours pour préparer un mémoire pour s'opposer au projet.

Dans un rapport rendu public le 16 janvier, le ministère de l'énergie des États-Unis a identifié trois sites au Minnesota qui pourraient servir de dépotoir de déchets nucléaires. Deux de ces trois sites sont situés dans la vallée de la rivière Rouge.

Bien que la construction d'un dépotoir ne commencerait pas avant l'an 2000, les intervenants n'ont que jusqu'au 1er avril pour réagir au rapport préliminaire. Le ministère de l'énergie veut arrêter son choix final d'ici juin 1986.

Il n'y a pas de doute qu'un dépotoir de déchets nucléaires au Minnesota poserait une menace directe à la santé et au bien-être des Manitobain(e)s. D'autant plus que la seule source d'eau potable pour les villages manitobains du sud, c'est la rivière Rouge.

Un dépotoir de déchets nucléaires pourrait poser une menace encore plus grande qu'on ne croyait en janvier, a expliqué Jack Irvine, le représentant de la municipalité de Montcalm, qui a assisté à une réunion d'information à Warren, Minnesota, la semaine dernière.

Les chiffres sont éloquents. Il y a présentement 3,1 millions de pieds cubes et 13 000 tonnes de déchets nucléaires qui doivent être déposés. D'ici l'an 2000, 75 000 tonnes de déchets nucléaires supplémentaires devront être éliminées.

En plus du problème de contamination des eaux de la rivière Rouge (*ces déchets seraient entreposés dans des tunnels creusés entre 500 et 1 000 mètres sous la surface sur un site de 2 000 acres*), il y a le problème des dangers lors du transport.



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Il y aurait 250 livraisons par mois, dont 75 pour cent par train et 25 pour cent par camions, explique le conseiller de Montcalm. "Compte tenu des accidents de chemins de fer qu'on a eu dernièrement, conclut Jack Irvine, le transport des déchets nucléaires pourraient être un problème en soi.

Mais il y a plus. Le rapport préliminaire du Ministère de l'énergie parlait d'un dixième site. Par contre, dépendant des résultats d'une étude de sites au Nevada et au Texas, le site au Minnesota pourrait facilement devenir le premier et le seul site américain. Donc la construction d'un dépotoir pourrait se faire bien avant l'an 2000.

Face à cette situation, les municipalités de Montcalm et de Rhineland et le village d'Altona ont adopté, le 28 février, une résolution s'opposant à la construction d'un dépotoir nucléaire au Minnesota. De plus, les trois conseils municipaux ont envoyé une copie de la résolution directement au ministère de l'énergie des États-Unis.

D'autres municipalités avaient adopté des propositions semblables en février. Mais les propositions avaient été formulées en appui à l'opposition exprimée par le gouvernement provincial.

"Les deux façons de procéder sont sans doute bien," évalue Jack Irvine. "La différence, c'est que nous avons eu l'occasion de nous rendre à la réunion d'information à Warren. Suite à cette réunion, on a préféré exprimer nos inquiétudes directement au ministère de l'énergie des États-Unis."

"Le Minnesota cherche vraiment de l'aide dans ce dossier. Il se souvient de la ténacité au Manitoba dans l'affaire Garrison. Et il espère que le Manitoba fera la même chose pour le projet de construction de dépotoir pour déchets nucléaires."

"Il est important d'arrêter le projet avant même qu'il commence. Parce qu'une fois que les États-Unis ont investi des sommes d'argent, ce sera encore plus difficile de les arrêter."

Les municipalités de Montcalm, Rhineland et le village d'Altona vont certainement envoyer des délégués à la réunion publique du 1er avril. Espérons que le gouvernement manitobain aura le temps, après le 18 mars, d'organiser ses flûtes.

POINT à la LIGNE. Une couple de candidats progessistes-conservateurs ont niaisé des journalistes à la conférence de presse de Garry Filmon, dimanche 2. Ce qui est pire, c'est que deux de ces candidats auraient dû savoir mieux. Puisque l'un d'eux est un conseiller à la ville de Winnipeg et l'autre est un commissaire d'écoles. On refuse de croire que tous les politiciens municipaux sont aussi mal élevés que ça.

Par contre, on ose soupçonner que les collègues de ces deux candidats leur souhaitent les meilleures chances au monde. Ça leur décompliquerait la vie. Car ce serait aux politiciens provinciaux de subir leur enfantillage après le 18 mars.

Mais ils ont une excuse. Car la façon dont les quotidiens de la capitale manitobaine couvrent les nouvelles locales laissent un peu à désirer. En parlant un peu plus souvent aux journalistes, les "gardiens de l'autonomie locale" apprendraient vite comment se comporter correctement.

Une réunion
de la Commission des licences

aura lieu le lundi 5 mai 1986 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg, Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le jeudi 27 mars 1986 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrètaire

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre C[illegible] populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Pierre Deniset
Avocat et notaire

HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-7433

«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

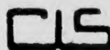
LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle




Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955



233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

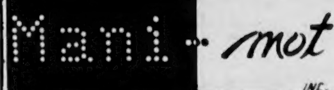
TRADUCTEURS AGRÉES

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba

(ATIM)

Tél.: 233-1757



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060

CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...

165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ISOLEZ VOTRE MAISON?
Embauchez des spécialistes
237-3247

EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.

540, rue Archibald
Consciencieux, absolument compétents

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
produits du Quebec **422-8241**

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**

ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: ***257-2921***
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528

Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.

Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00